COMMISSION DE TOPONYMIE

Rapport annuel 1982-1983

Québec

Le contenu de cette publication a été réalisé par la
Commission de toponymie

Cette édition a été produite par la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-06110-5
ISSN 0713-3189

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1982 au 31 mars 1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le ministre des Communautés culturelles
et de l'Immigration,
chargé de l'application de la
Charte de la langue française

Gérald Godin

Québec, le 20 février 1984

Monsieur Gérald Godin
Ministre des Communautés culturelles
et de l'Immigration,
chargé de l'application de la
Charte de la langue française
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1982 au 31 mars 1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

François Beaudin

Québec, le 20 février 1984

Les membres de la Commission

François Beaudin, archiviste
Président

Jean Poirier, toponymiste
Adjoint au président

Jean-Claude Fortin, géographe
Secrétaire

Pierre Auger, linguiste

Jean Cimon, urbaniste*

Andrée Désilets, historienne

Fernand Grenier, géographe

---

* Jean Cimon a démissionné le 12 janvier 1983.

Table des matières

Introduction 11

Partie I 13
La Commission 13

Chapitre I — La Commission et la diffusion de la toponymie 13

Chapitre II — Les décisions 15
Introduction 15
2.1 L'officialisation des noms 15
2.2 Les politiques 15
2.3 Les avis 15
2.4 La Commission de terminologie géographique 15

Partie II 17
Les services de la Commission 17

Chapitre I — L'organisation et les ressources 17
Introduction 17
1.1 L'organigramme de la Commission 17
1.1.1 L'organigramme 18
1.2 Les ressources humaines 17
1.3 Les ressources financières 17
1.3.1 L'état du budget pour l'année 1982-1983 17
1.4 Les archives et la documentation 17

Chapitre II — Les relations avec l'administration publique et parapublique 20
Introduction 20
2.1 L'administration centrale 20
2.1.1 Les toponymes administratifs et naturels 20
2.1.1.1 Les réserves écologiques 20
2.1.1.2 Les parcs et les réserves 20
2.1.2 Le contrôle toponymique 20
2.1.2.1 Le matériel didactique 20
2.1.2.2 La cartographie 20
2.1.2.3 Le Guide à l'usage des cartographes 20
2.2 Le dossier municipal 21
2.2.1 Les municipalités régionales de comté (MRC) 21
2.2.2 Les noms de municipalités 21
2.2.3 Les noms de voies de communication 21
2.2.3.1 Les inventaires odonymiques 21
2.2.3.2 Le traitement des données odonymiques 21
2.2.4 Le Guide odonymique 22
2.2.5 Les districts électoraux municipaux 22

Chapitre III — Les relations avec le gouvernement fédéral 23
Introduction 23
3.1 La réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques 23
3.2 Les langues officielles et les noms géographiques canadiens inscrits sur les cartes du gouvernement fédéral 23
3.3 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques 23
3.4 Le colloque sur la production, le contenu et le futur des répertoires géographiques 23

Chapitre IV — Les relations avec le secteur privé 24
Introduction 24
4.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zec) 24
4.2 Les demandes de citoyens 24
4.3 Le milieu autochtone 24
4.3.1 L'inventaire et le traitement 24
4.3.2 L'officialisation 24
4.3.3 Les interventions 24
4.4 Les consultations toponymiques 25
4.4.1 Tableau 1: Répartition selon le thème abordé 25
4.4.2 Tableau 2: Répartition selon les catégories de demandeurs 25
4.4.3 Tableau 3: Répartition selon les régions administratives 26

Chapitre V — Le rayonnement de la Commission de toponymie 27
Introduction 27
5.1 Les Nations-Unies et la normalisation des noms géographiques 27
5.2 Les missions, congrès et colloques 27
5.3 Le premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord 27
5.4 Les invités de marque à la Commission de toponymie 28
5.5 Les activités de la Commission de toponymie en 1982-1983 sur le plan national et international 28

Chapitre VI — La recherche 29
Introduction 29
6.1 L'élaboration du programme d'enquêtes toponymiques 29
6.2 Les monographies 29
6.3 Les itinéraires toponymiques 29
6.4 L'aménagement linguistique en toponymie 30

6.5 Les désignations honorifiques **30**
6.6 Les gentilés **30**
6.7 La Conférence des Nations-Unies **30**
6.8 Les noms de seigneuries, fiefs et arrière-fiefs **30**
6.9 Le Guide toponymique à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires **31**
6.10 La régionymie **31**
6.11 Les entités transfrontalières **31**

Chapitre VII — L'animation et la diffusion **32**
Introduction **32**
7.1 L'information et les relations publiques **32**
7.2 Les publications **32**
7.3 La liste des publications **32**
7.4 Le bilan de diffusion des publications **33**

Conclusion **34**

Annexe I Les juridictions toponymiques déléguées extérieures à la Commission de toponymie **35**

Annexe II La liste des avis-contrôles émis par la Commission de toponymie **36**

Annexe III La liste des avis-conseils émis par la Commission de toponymie **37**

Annexe IV La liste des termes soumis aux membres de la Commission de terminologie géographique et portant sur la définition d'entités géographiques **38**

Annexe V La liste des noms de MRC créées en 1982-1983 pour lesquelles la Commission a formulé des recommandations **39**

Annexe VI La liste des municipalités dont tous les odonymes ont été officialisés depuis 1981 **40**

Annexe VII Les inventaires toponymiques **44**

Annexe VIII La liste des désignations honorifiques **45**

Introduction

Ce quatrième rapport de la Commission de toponymie rend compte de ses activités pour l'exercice financier 1982-1983.

On y trouvera d'abord dans la première partie des précisions sur un des rôles de la Commission (chapitre I) et un compte rendu sommaire des décisions de la Commission (chapitre II).

La seconde partie, consacrée aux services de la Commission, concerne l'organisation et les ressources (chapitre I), les relations avec l'administration publique et parapublique (chapitre II), les relations avec le gouvernement fédéral (chapitre III), les relations avec le secteur privé (chapitre IV), le rayonnement de la Commission (chapitre V), la recherche (chapitre VI), et l'animation et la diffusion (chapitre VII).

Le rapport est complété par huit annexes présentées sous forme de listes et de statistiques.

Partie I
La Commission

Chapitre I
La Commission et la diffusion de la toponymie

C'est depuis bien avant l'avènement de la *Charte de la langue française* que le Québec s'est intéressé à cet aspect du patrimoine culturel qu'est la toponymie québécoise. En effet, dès 1912, le Québec créait une Commission de géographie chargée de l'administration de la toponymie ou de toute question d'ordre toponymique du territoire québécois.

Les nombreuses activités de la Commission de géographie ont abouti, en 1969, à la publication du *Répertoire géographique du Québec*, premier ouvrage attestant les noms géographiques officiels du Québec. Puis, d'autres publications (comme la *Toponymie des principaux reliefs du Québec* et la *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*) ont vu le jour et assuraient déjà la diffusion des noms de lieux.

Le 26 août 1977, la *Charte de la langue française* a créé la Commission de toponymie. Dotée de pouvoirs et de devoirs accrus, cette nouvelle Commission a toujours cherché à conserver et à enrichir la nomenclature officielle du Québec. Pour concrétiser cet élément de son mandat, la Commission doit: « diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec » (article 125 e).

Ce mandat, la Commission le comprend dans le sens large de la définition du mot « diffuser » qui signifie: répandre dans toutes les directions.

La Commission comprend aussi que la nomenclature géographique officielle dont il est ici question, englobe non seulement les noms officialisés par elle-même, mais également ceux qui ont été rendus officiels par les autres instances à qui des pouvoirs de désignation toponymique particuliers ont été dévolus par l'Assemblée nationale. (Voir annexe 1).

Les publications, entre autres, s'avèrent un bon moyen pour assurer la publicité à cette nomenclature. D'ailleurs, les noms approuvés par la Commission doivent paraître à la *Gazette officielle du Québec*, au moins une fois l'an, comme le stipule l'article 127 de la Charte.

Avec les activités d'inventaire, de traitement et d'officialisation, la diffusion s'avère donc une activité des plus importantes pour assurer avec efficacité l'administration de la toponymie québécoise.

Soucieuse d'assurer une diffusion adéquate des noms géographiques du Québec, la Commission de toponymie produit, en plus des documents officiels comme le *Répertoire toponymique du Québec* et les suppléments de la *Gazette officielle du Québec*, d'autres ouvrages dans différentes collections.

Ainsi, par exemple, ont paru divers guides destinés à établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux. Ces ouvrages deviennent alors des instruments de travail pour les clientèles cibles de l'organisme qui doivent utiliser la toponymie officielle du Québec dans leurs activités quotidiennes. Ils permettent ainsi aux instances gouvernementales ou non, chargées de la tâche d'attribuer des noms aux lieux, de le faire correctement.

En outre, des études et recherches toponymiques aident les chercheurs ou les spécialistes dans le domaine à en connaître davantage sur l'origine ou l'histoire de certains noms de lieux du Québec et sur la toponymie en général. Les méthodologies employées dans ces études et recherches ainsi que les bibliographies exhaustives ne facilitent-elles pas le progrès de cette science? La Commission désire voir cette discipline se développer dans les universités et centres d'études spécialisés. Elle espère ainsi, par ces travaux, jeter les bases d'une expertise qui pourrait servir la recherche.

Il existe également des dossiers toponymiques dont l'objectif principal est de renseigner la population en général sur le phénomène de la toponymie. Par ces documents, le public peut s'informer sur la toponymie de sa région, car il y a un dossier toponymique sur chacune des régions administratives du Québec; d'autres dossiers font l'objet de mise en situation de certains phénomènes en toponymie: comme, par exemple, les noms de personnes employés dans les désignations honorifiques, les noms de lieux folkloriques, anecdotiques ou légendaires.

Les publications des diverses collections sont donc diffusées auprès des clientèles de la Commission, ce qui en assure le rayonnement. Et pour accroître ce dernier, la Commission offre des séances d'information dans divers milieux régionaux auprès de publics cibles, surtout spécialisés. Cela fait en sorte que la nomenclature géographique officielle du Québec connaît une plus large diffusion. En outre, la Commission a préparé deux diaporamas qui constituent des suppléments d'information; en effet, l'un explique ce qu'est la toponymie en général et présente les activités de l'organisme, l'autre traite des noms de voies de circulation et expose le rôle des municipalités dans ce domaine. La diffusion et la vente des publications de la Commission ainsi que la présentation des diaporamas lors de séances d'information permettent à la Commission de mieux réaliser l'objectif tracé par la Charte. Ces documents visuels peuvent même être empruntés gratuitement par des groupes à des fins de visionnement.

Enfin, du 11 au 15 juillet 1984, la Commission de toponymie et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec tiendront, à Québec, le Premier Congrès interna-

tional sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. La Commission soulignera ainsi le 450e anniversaire de l'attribution officielle des premiers noms de lieux français en Amérique du Nord par Jacques Cartier, pilote de Saint-Malo, envoyé en mission officielle par François 1er, en 1534. Organisé dans le but de comparer les méthodes de travail des chercheurs en toponymie, de faire connaître les instruments de travail, de diffuser les études et recherches toponymiques et enfin de regrouper les personnes, organismes ou institutions oeuvrant dans le domaine, ce congrès marquera une date dans la concertation de la recherche en toponymie en Amérique du Nord.

On se rend compte que la toponymie, en plus de refléter la géographie d'un territoire, constitue le reflet de son histoire politique, sociale et culturelle. De là, l'importance des publications pour diffuser ce patrimoine toponymique à l'image du peuple québécois; de là, aussi, l'importance des activités d'animation mises en oeuvre par la Commission depuis quelques années.

Car il ne suffit pas de créer des puits; il faut aussi apprendre aux gens le chemin des sources.

Chapitre II
Les décisions

Introduction

Les membres de la Commission de toponymie ont tenu dix séances régulières au cours de l'année 1982-1983; trois autres séances spéciales ont également eu lieu.

2.1 L'officialisation des noms

Au cours de ces séances, sur les 8 218 noms qui furent soumis aux commissaires, 7 982 ont été déclarés officiels, chacun d'eux à la suite d'un choix ou d'une approbation.

Noms de lieux officialisés entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983

— Répartition suivant les requérants	
Services de la Commission de toponymie	576
Ministères et organismes du gouvernement	4 654
Municipalités	2 661
Associations et individus	79
Gouvernement fédéral	12
	7 982
— Répartition suivant la nature de la décision	
Nouveaux noms	7 212
Changements de noms	21
Modifications à l'écriture	749
	7 982
— Répartition suivant le type d'entités	
Entités topographiques	899
Entités hydrographiques	4 000
Agglomérations et lieux-dits	165
Autres espaces administratifs	387
Voies de communication (odonymes)	2 484
Ouvrages publics	46
Autres	1
	7 982

2.2 Les politiques

Les questions soumises aux commissaires à chaque séance concernent la politique linguistique, la politique à l'égard des autochtones, la politique de normalisation et la politique régionale. Ces quatre sujets ayant été décrits dans le premier rapport de la Commission (1977-1980), il serait superflu d'y revenir ici. La Commission a cependant eu à se prononcer sur diverses politiques.

Ainsi, les commissaires ont adopté de nouvelles versions du règlement sur les critères de choix et les règles d'écriture des odonymes (voies de communications) et de la politique relative à la francisation des toponymes. Ils ont également travaillé à une mise à jour de la politique relative aux toponymes de langues amérindiennes et inuit qui doit être adoptée dès le début de l'année financière 1983-1984.

Les commissaires se sont aussi penchés sur diverses politiques et normes concernant notamment les noms des bureaux de poste, de municipalités, de localités, de désignations courantes et de zones d'exploitation contrôlée. Ils ont aussi eu à étudier l'identification du statut des toponymes sur les cartes, le traitement des odonymes non officiels sur les cartes et le manuscrit du *Guide odonymique*.

Ils ont également accepté le contenu de deux guides importants pour le contrôle toponymique: le *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires* et le *Guide à l'usage des cartographes*.

2.3 Les avis

La Commission émet, à l'intention des clientèles et des usagers, des avis toponymiques qui visent à l'utilisation des seuls toponymes officiels (voir l'annexe II). Elle émet également des avis-conseils au gouvernement sur tout sujet de nature toponymique et cela, afin de guider les organismes de l'Administration qui ont aussi le pouvoir de nommer.

Les avis-contrôles, au nombre de 21 cette année, ont porté sur l'évaluation de manuels scolaires, de cartes, de noms d'écoles secondaires, de noms de municipalités et de municipalités régionales de comté.

Quant aux 45 avis-conseils émis par la Commission au gouvernement (voir l'annexe III), ils ont porté notamment sur des changements de noms de municipalités, des changements de noms de municipalités de canton, des changements de noms de municipalités de paroisse, des changements de statuts de cités et villes, des dénominations de municipalités régionales de comté, des changements ou des nouveaux noms de municipalités résultant de fusions, des noms de nouvelles municipalités, du nom d'une réserve indienne et du nom d'un bureau de poste.

2.4 La Commission de terminologie géographique

La Commission de terminologie géographique relève de la Commission de toponymie du Québec à qui elle remet mensuellement des dossiers terminologiques sur lesquels sont formulées des recommandations. La Commission de toponymie transmet par la suite à l'Office de la langue française, aux fins de normalisation, les dossiers qu'elle a approuvés.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de terminologie géographique a poursuivi ses travaux d'étude et de recherche concernant la définition des termes géographiques dont des attestations toponymiques se trouvent au *Répertoire toponymique du Québec* ou seraient susceptibles de s'y trouver. Comme il a été établi dans un protocole d'entente signé entre la Commission de toponymie et l'Office de la langue française, les entités se rapportant à la morphologie littorale, à l'hydrographie

et l'orographie ont fait l'objet de l'attention privilégiée de la Commission de terminologie géographique.

Le nombre de membres de cette commission est demeuré à huit bien que le secrétaire et le président aient été remplacés en cours d'année. Les membres se sont réunis à neuf reprises (15 jours) et ont étudié, au total, 122 termes. On trouvera la liste complète des termes étudiés par la Commission de terminologie, à l'annexe IV. Parmi ceux-ci, 54 termes ont fait l'objet d'une normalisation alors que 15 termes ont été recommandés par cette instance.

Au cours de l'année, 92 dossiers terminologiques ont été préparés, ce qui a nécessité la rédaction de 1 566 fiches terminologiques.

Depuis le début des travaux de cette commission, en janvier 1980, 242 termes ont été étudiés et, au 31 mars 1983, 72 d'entre eux ont paru à la Gazette officielle soit comme avis de recommandation, soit comme avis de normalisation.

Pour l'étude des dossiers terminologiques et de la pondération à leur accorder, la Commission de terminologie géographique s'est dotée de critères décisionnels dont, notamment, l'appartenance du terme analysé à la langue littéraire ou à la langue scientifique de même que son utilisation dans le contexte québécois, dans le contexte universel et dans le contexte général de la francophonie.

Les membres de la Commission de terminologie géographique ont considéré que leur tâche ne devait pas consister à imposer un usage en géographie, mais plutôt à établir un corpus où tous les termes seraient définis adéquatement, ce qui devrait favoriser progressivement leur implantation dans l'usage.

Partie II
Les services de la Commission

Chapitre I
L'organisation et les ressources

Introduction

Le personnel n'a pas augmenté au cours de cette année financière et la structure de la Commission de toponymie n'a subi que de légères modifications.

1.1 L'organisation de la Commission

Des changements mineurs furent apportés à l'organigramme au cours de la présente année. Il y a eu notamment la création d'un nouveau service, le Service du développement des systèmes, rattaché à la présidence. Ce service comprend un analyste permanent, une auxiliaire en informatique permanente et deux analystes occasionnels; son rôle sera d'améliorer les systèmes au sein de la Commission et particulièrement d'entretenir celui de la banque de données toponymiques.

1.2 Les ressources humaines

Le personnel permanent se chiffrait à 31 personnes au 31 mars 1983 et se trouvait réparti dans les unités administratives suivantes: Bureau du président, Secrétariat et administration, Direction des services toponymiques, Service de l'animation et de la diffusion, Service du développement des systèmes. La commission utilise aussi annuellement les services de dix employé(e)s occasionnel(le)s.

1.3 Les ressources financières

Le budget de cette année financière était au départ de 1 491 600 $ mais fut porté par la suite à 1 511 100 $. Le tableau qui suit donne le sommaire des engagements et des paiements.

1.4 Les archives et la documentation

Le système de gestion documentaire a progressé normalement et son implantation est près de prendre fin. Les dossiers sont mis en mémoire dans l'ordinateur de l'OLF et ce système nous fournit les listes et les étiquettes nécessaires au fonctionnement efficace de la gestion des documents.

Un terminal, une imprimante et un coupleur acoustique ont été acquis pour la bibliothèque. Cet équipement sert au catalogue coopératif avec le réseau RIB/LIN via la Bibliothèque administrative, au prêt entre bibliothèques et à la référence en ligne. Le reclassement devrait être entrepris dès le début de l'année financière 1983-1984 par une bibliotechnicienne occasionnelle qui sera engagée pour un an.

1.3.1 L'état du budget pour l'année 1982-1983

Fonctionnement	Budget			Engagement	Demande paiement	Solde	
	Original	Virements	Modifié			À l'engagement	À engager
01 Traitements	954 000,	−40 000,	929 500,00	889 099,94	845 657,53	43 442,41	40 400,06
02 Autres rémunérations	201 100,	+40 000,	245 100,00	229 316,14	219 734,09	9 582,05	15 783,86
03 Communications	146 200,	−57 817,90	88 382,10	84 318,17	83 254,04	1 064,13	4 063,93
04 Services	136 800,	+52 652,90	189 452,90	187 480,53	182 836,93	4 643,60	1 972,37
05 Entretien	1 000,	−725,00	275,00	275,00	273,59	1,41	—
06 Loyers	33 700,	−22 300,00	11 400,00	11 401,84	10 194,28	847,56	358,16
07 Fournitures	15 500,	+9 590,00	25 090,00	25 000,62	24 081,94	918,68	89,68
11 Autres dépenses	2 000,	+1 400,00	3 400,00	3 191,46	2 169,82	1 021,64	208,54
1—Sous-total	**1 490 300,**	**—**	**1 492 600,00**	**1 429 723,70**	**1 368 202,22**	**61 521,48**	**62 876,30**
2—Capital							
08 Équipement	1 300,	+17 200,00	18 500,00	10 821,85	10 821,85	—	7 678,15
2—Sous-total	**1 300,**		**18 500,00**	**10 821,85**	**10 821,85**	**—**	**7 678,15**
Total	**1 491 600,**		**1 511 100,00**	**1 440 545,55**	**1 379 024,07**	**61 521,48**	**70 554,45**
					Crédits périmés:		**132 075,93**

Organigramme de la Commission de toponymie

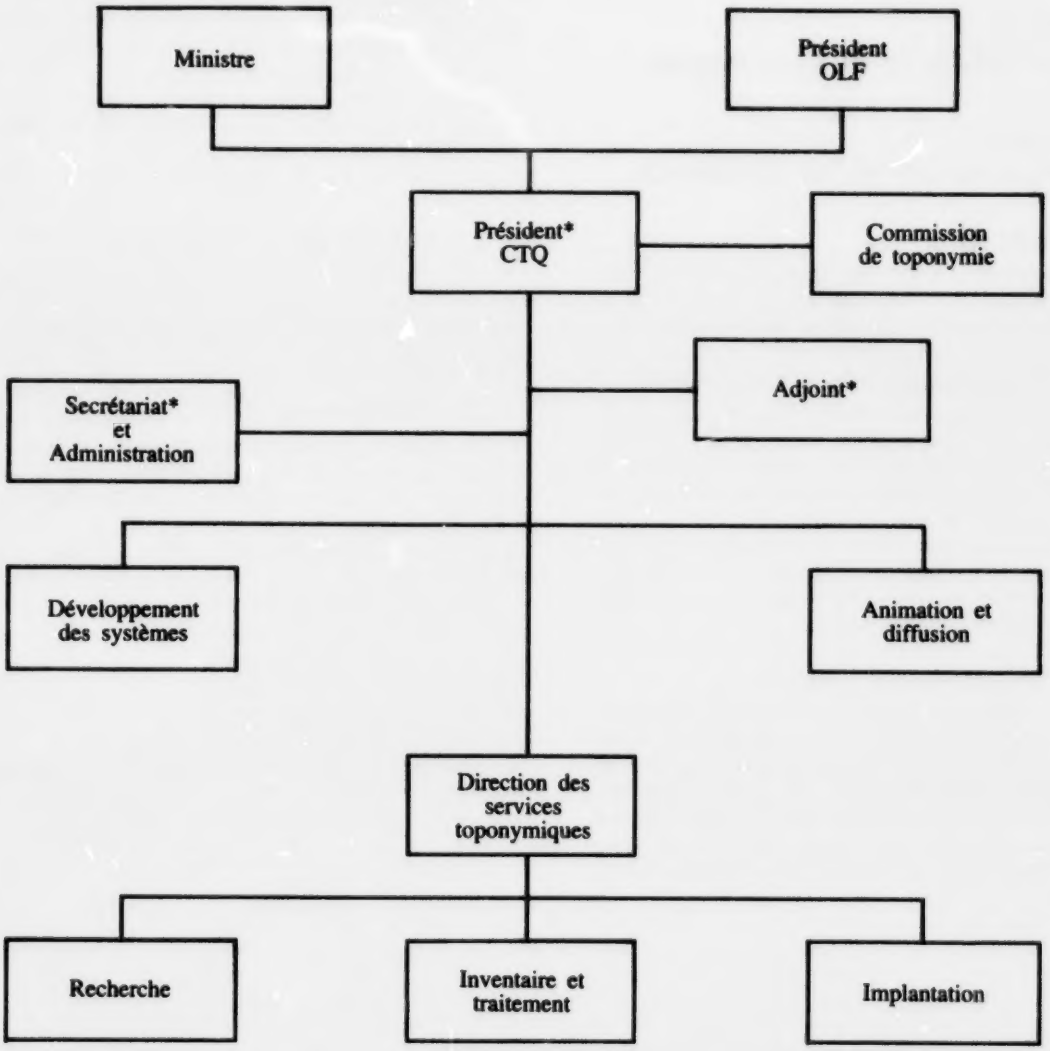

* Membres à temps plein de la CTQ.

Effectifs par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1983

	Cadres supérieurs	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Bureau du président	2			2	4
Secrétariat et administration	1	1	1	2	5
Services toponymiques	1	7	2	6	16
Animation et diffusion		3		1	4
Développement des systèmes		1		1	2
Total	**4**	**12**	**3**	**12**	**31**

Chapitre II
Les relations avec l'administration publique et parapublique

Introduction

Les services de la Commission de toponymie ont été en étroites relations avec de nombreux ministères et organismes de l'administration centrale autant pour assurer le suivi de dossiers ponctuels que pour répondre aux besoins spécifiques de ces utilisateurs de la toponymie.

2.1 L'administration centrale

2.1.1 Les toponymes administratifs

2.1.1.1 Les réserves écologiques

Des demandes de dénominations ont été adressées à la Commission par la Direction des réserves écologiques du ministère de l'Environnement dans le cadre du projet de création de deux réserves écologiques situées dans la région de la rivière Manicouagan. L'une se retrouve dans le *réservoir* Manicouagan lui-même et recouvre en totalité l'île René-Levasseur dont le nom a d'ailleurs été retenu par la Commission pour identifier la future réserve. La seconde se situe sur la rive est d'un lac portant le nom de Saint-Pierre, lui-même constituant un élargissement de la rivière Isoukustouc. Dans ce cas, la Direction des réserves écologiques avait proposé la forme *Réserve écologique Paul-Provencher* pour honorer la mémoire de ce personnage qui a beaucoup contribué à l'avancement des connaissances du milieu forestier québécois. Comme le délai d'un an depuis la disparition de M. Provencher n'était pas encore écoulé, la Commission a remis sa décision au moment du premier anniversaire du décès du « dernier des coureurs des bois ».

2.1.1.2 Les parcs et les réserves

La Commission a procédé à l'analyse des dénominations devant éventuellement identifier deux parcs dont le projet de création a été annoncé par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, soit le *Parc du Saguenay* et le *Parc des Îles-de-Boucherville*. D'autre part, les audiences publiques tenues par le même ministère sur des modifications à apporter au statut de certaines entités ont amené l'organisme à émettre son avis sur les dénominations suivantes: le Parc de la Yamaska, le Parc du Mont-Saint-Bruno et le Parc Paul-Sauvé. La Commission s'est aussi adressée au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'informer qu'un parc créé par celui-ci à l'intérieur des fortifications de Québec devrait s'appeler *Parc du Cavalier-du-Moulin*.

Enfin, suite à de nombreuses demandes faites par différents organismes de l'Administration, la Commission a procédé à un inventaire complet des textes législatifs faisant état des dénominations des parcs et des réserves créés par le gouvernement et ce, afin de connaître les appellations exactes desdites entités, d'en évaluer la qualité toponymique et éventuellement de procéder à leur normalisation en collaboration avec les autres autorités concernées.

2.1.2 Le contrôle toponymique

2.1.2.1 Le matériel didactique

Conformément à un protocole d'entente établi avec le Bureau d'approbation du matériel didactique du ministère de l'Éducation, la Commission de toponymie a procédé a l'évaluation du contenu toponymique de 13 ouvrages que différentes maisons d'édition ont soumis au Ministre pour leur approbation. De ce nombre, six ont reçu un avis favorable de la part de la Commission. Les autres volumes ne répondaient pas aux normes prescrites par notre organisme et diffusées notamment par le biais du *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires*. La liste des ouvrages analysés paraît à l'annexe II du présent rapport.

2.1.2.2 La cartographie

L'évaluation du contenu toponymique de cartes publiées ou diffusées par différents organismes de l'Administration a connu une baisse sensible dans l'année qui vient de s'écouler. De 1 175 qu'il était au 1er avril 1982, leur nombre est passé à 626 à la fin de cette année, ce qui représente tout de même la vérification de près de 34 500 toponymes. Par contre, la diffusion de copies ozalides de cartes donnant la toponymie officielle est passée de 479 copies à 1 122.

Les principaux clients de la Commission à ce chapitre demeurent toujours le Service de cartographie et le Service des publications géologiques du ministère de l'Énergie et des Ressources, le Service de cartographie du ministère des Transports, la Commission de la représentation électorale, Hydro-Québec et le Service de cartographie du ministère canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources par l'intermédiaire du Secrétariat des noms géographiques du Comité permanent canadien des noms géographiques.

2.1.2.3 Le Guide à l'usage des cartographes

La Commission de toponymie a préparé une édition provisoire d'un guide toponymique relatif au traitement cartographique des toponymes intitulé *Guide à l'usage des cartographes*.

Cet ouvrage contient les règles toponymiques, obligatoires ou recommandées, concernant l'inscription des noms géographiques québécois, de ceux des autres provinces et territoires canadiens, de ceux d'entités géographiques chevauchant la frontière québécoise et, finale-

ment, les noms géographiques étrangers. Des recommandations au sujet de la teneur des titres de cartes, de l'utilisation des toponymes historiques et de la confection d'un index alphabétique de noms de lieux complètent les règles d'écriture toponymiques proprement dites.

Après réception et analyse des commentaires qu'elle aura reçus au sujet de cette version, la Commission mettra au point, au cours de l'année 1983-1984, l'édition définitive de l'ouvrage.

2.2 Le dossier municipal

2.2.1 Les municipalités régionales de comté (M.R.C.)

La Commission de toponymie a poursuivi, durant l'année financière 1982-1983, le processus de dénomination des municipalités régionales de comté, de concert avec le ministère des Affaires municipales, en appliquant l'entente intervenue à ce sujet entre elle-même et l'ex-Groupe de consultation, en 1980. Les critères de choix des noms de M.R.C. sont demeurés identiques à ceux en vigueur au cours des années précédentes. Pour plus de détails au sujet de cette entente administrative et des normes toponymiques qui l'accompagnent, il convient de consulter la section 4.2.2 du *Rapport annuel 1980-1981* de la Commission de toponymie.

Entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983, la Commission de toponymie a fourni des avis favorables pour les noms de 15 M.R.C. Le ministère des Affaires municipales a utilisé les noms recommandés par l'organisme pour 13 de ces M.R.C. En ce qui concerne les dénominations *Le Curé-Labelle* et *Charles-Le Moyne*, le Ministère a préféré *Antoine-Labelle* et *Champlain*, respectivement. La liste des M.R.C. créées en 1982-1983 et pour lesquelles la Commission a recommandé des noms se trouve à l'annexe V.

2.2.2 Les noms de municipalités

Conformément à un protocole d'entente établi entre le ministère des Affaires municipales et la Commission, tout projet visant à la création ou à l'abolition d'une municipalité, au regroupement de municipalités ou au changement de nom ou de statut d'une municipalité doit être communiqué à la Commission de toponymie pour que celle-ci émette son avis sur le nom de l'entité territoriale visée.

Chacune des catégories énumérées a amené l'ouverture de dossiers durant l'année écoulée. La liste des cas étudiés paraît à l'annexe III du présent rapport.

Parallèlement à ces études ponctuelles, la Commission a entrepris une vaste recherche devant éventuellement amener une normalisation des noms de municipalités québécoises en collaboration avec les autorités concernées, à savoir les organismes municipaux et le ministère des Affaires municipales.

Cette recherche qui avait démarré timidement par l'inventaire des lettres patentes de chacune des municipalités, à l'été 1981, a d'abord vu cette opération être complétée à près de 90% cette année. Puis, on a entrepris une étude comparative des noms de municipalités, de bureaux de poste et de localités avant d'entrer en contact avec près de 400 de ces municipalités pour connaître leur désignation courante et leur intérêt face à un éventuel changement de nom. L'achèvement de ces travaux préliminaires au cours de la prochaine année permettra de dresser un tableau final de la situation et de formuler les recommandations qui permettront à la Commission de toponymie d'assurer le suivi adéquat de cette opération.

2.2.3 Les noms de voies de communication

2.2.3.1 Les inventaires odonymiques

Compte tenu du fait que la très grande majorité des inventaires odonymiques sur le terrain en milieu rural a été faite au cours de l'année précédente, les activités, à ce niveau, ont été peu nombreuses cette année.

Au total sept enquêtes systématiques sur le terrain ont été effectuées, exclusivement dans la région immédiate de Québec. Les territoires partiellement ruraux et partiellement urbains de Beaupré, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Lac-Delage, Lac-Saint-Joseph et Saint-Jean-Chrysostome ont fait l'objet d'une enquête exhaustive. De plus, un inventaire complet des noms de voies de communication intermunicipales situées sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec a été effectué, afin d'en harmoniser la dénomination dans le respect du critère de la continuité odonymique.

Pour le volet urbain du dossier odonymique, l'inventaire auquel se livre le spécialiste qui traite le dossier diffère quelque peu de celui auquel il donne lieu en milieu rural. Étant donné la nature profondément différente des données, la phase inventaire consiste essentiellement en dépouillement de sources écrites telles que, à titre d'exemples, des cartes, des plans municipaux, des listes d'odonymes recueillis par la Commission de la représentation électorale, des monographies (pour retracer l'origine ou la signification des noms de voies de communication, etc.). En outre, les données provenant des sources livresques sont systématiquement complétées par la consultation verbale ou écrite du secrétaire-trésorier ou du greffier de chacune des municipalités afin de lever toute ambiguïté de quelque nature que ce soit. Toutefois, certaines vérifications peuvent être nécessaires dans des cas précis: divers génériques de nature obscure, caractéristiques particulières de certaines voies, etc.

Dans cette optique, quelque 50 municipalités ont vu leur odonymie faire l'objet d'un inventaire du type précédemment signalé, le reste des activités de la section ayant été consacré à mettre au point les détails des dossiers en cours de traitement.

2.2.3.2 Le traitement des données odonymiques

À la suite d'une révision en profondeur des modalités de traitement des données odonymiques, il a été décidé de ne plus faire de distinction, si ce n'est que factuelle, entre le milieu rural et le milieu urbain, de telle

sorte que chacun des dossiers est désormais traité dans son entier.

Depuis 1981, l'accent a été particulièrement mis sur la négociation avec les municipalités afin de compléter le plus de dossiers possible. Sur 381 dossiers qui ont été traités, nous avons pu en arriver à une entente avec 259 municipalités, dans le cadre des juridictions concurrentes, c'est-à-dire, à la suite de la sanction conjointe de la Commission et de la municipalité concernée, ce qui totalise 8 475 odonymes agréés par la Commission de toponymie. On trouvera la liste des municipalités dont l'odonymie a fait l'objet d'un accord avec la Commission à l'annexe VI du présent rapport.

Les régions qui ont été principalement touchées par cette opération sont le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et Québec, ainsi que, dans une moindre mesure, la Montérégie.

De nombreux échanges tant verbaux qu'écrits avec les autorités municipales concernées au cours de la présente année ne totalisent pas moins de 1 340 interventions ponctuelles.

Au 31 mars 1983, l'état global du dossier odonymique se présentait comme suit: 338 dossiers avaient été complétés (20,6%), 812 dossiers étaient en cours de traitement (49,6%) et 490 dossiers n'avaient pas encore fait l'objet de traitement (29,8%) pour un grand total de 1 640.

Enfin, un *Cahier de suivi du dossier odonymique* a été élaboré afin de disposer des données actualisées sur une base mensuelle et, par le fait même, de mieux suivre l'évolution de cette importante activité de la Commission. On y retrace les étapes majeures du long processus qui mène à l'officialisation des odonymes, de même qu'on y consigne les statistiques globales pour chacune des municipalités concernées.

2.2.4 Le Guide odonymique

Au cours de sa séance d'août 1982, la Commission a approuvé le contenu du manuscrit du *Guide odonymique*, ouvrage consacré à la question des noms de voies de communication. Ce guide est essentiellement la mise à jour de la partie du *Guide toponymique municipal* (Commission de toponymie, 1979) consacrée à l'odonymie.

La matière de cet ouvrage est vaste. Outre la version du 15 juin 1982 du projet de règlement sur les noms de voies de communication adopté par la Commission, ce document contient un avis de l'organisme portant sur des critères de choix et des règles d'écriture, ainsi que des commentaires et des exemples à propos du règlement et de l'avis. On y trouve aussi des sections se rapportant au classement alphabétique, à l'élaboration de systèmes de noms de voies de communication, à la signalisation des odonymes et à la procédure de leur officialisation. Figurent également dans ce guide des précisions terminologiques au sujet de la définition de génériques odonymiques français et anglais, et, pour ces derniers, la mention des équivalents français les plus justes.

La version définitive du *Guide odonymique* sera publiée ultérieurement, lorsque le projet de règlement sur les noms de voies de communication aura été approuvé par le gouvernement.

2.2.5 Les districts électoraux municipaux

La dénomination des districts électoraux est l'objet d'une intervention spécifique de la Commission de toponymie auprès des municipalités. Cette action concerne les municipalités qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les élections dans certaines municipalités* (L.Q. 1980, c. 10) pour la constitution de leurs divisions électorales.

Il leur est proposé d'attribuer des noms, de préférence à des numéros, aux fins d'identification de leurs districts électoraux, marquant par là l'intérêt voué aux valeurs du patrimoine culturel local. En outre, c'est un excellent moyen de faire revivre quelque peu l'histoire du milieu à travers des noms de personnages, de faits anecdotiques ou d'éléments topographiques dominants du paysage.

Quatre-vingt-deux municipalités ont été contactées. Sept d'entre elles nous ont confirmé qu'elles ont déjà attribué des noms à leurs 70 districts électoraux. Ces statistiques vont s'amplifier au cours des prochains mois puisque plusieurs des municipalités de 1 000 habitants et plus songent à la création de districts électoraux et éventuellement à leur dénomination.

Chapitre III
Les relations avec le gouvernement fédéral

Introduction

Les relations que la Commission entretient avec les divers ministères du gouvernement fédéral en matière de toponymie se font par l'intermédiaire du Comité permanent canadien des noms géographiques. Ce comité, qui dépend du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, est composé d'un représentant nommé par chaque province du Canada et de sept représentants des ministères fédéraux qui s'occupent de la cartographie, des archives, de la défense, de la traduction et de l'administration du territoire.

3.1 La réunion annuelle du Comité permanent des noms géographiques

Le Comité se réunit une fois l'an, généralement, dans l'une ou l'autre des provinces canadiennes. La 21e réunion annuelle du Comité s'est tenue à Québec le 8 octobre. À cette occasion, le président de la Commission de toponymie du Québec a présenté un résumé des activités de l'organisme couvrant la période de septembre 1981 à août 1982. Ce résumé a fait état, notamment, du nombre de noms de lieux officialisés et d'avis toponymiques émis au cours de cette période, de l'adoption prochaine du Règlement odonymique, de la poursuite du projet d'un système informatisé de gestion des données toponymiques, des inventaires toponymiques réalisés, de la recherche et des publications éditées par la Commission.

La 22e réunion du Comité permanent canadien des noms géographiques se tiendra à Ottawa, le 21 octobre 1983.

3.2 Les langues officielles et les noms géographiques canadiens inscrits sur les cartes du gouvernement fédéral

Un document concernant ce projet de politique fut distribué quelques jours seulement avant la séance du 8 octobre. Ce projet fut étudié par l'assemblée des commissaires à la séance du mois de décembre de la Commission.

Les commissaires ont constaté que ce projet de politique va à l'encontre des dispositions du décret en conseil de 1969 réorganisant le Comité permanent canadien. Il est en effet spécifié au point 3 du décret que: « Toutes les décisions prises par le comité sur des questions de nomenclature géographique devront, pour devenir officielles, être approuvées par le ministre fédéral ou provincial compétent, suivant sa juridiction respective ». Or, la note 3 de la page 1 de ce projet de politique est une dérogation au décret en conseil cité ci-dessus puisqu'elle précise: « Le traitement linguistique des noms géographiques dans les textes exige une plus grande souplesse qui permettrait la traduction des termes génériques ». Il en résulterait une double nomenclature dans les textes publiés par le gouvernement fédéral sauf pour les cartes géographiques. Pour cette raison, la Commission a demandé au Comité canadien que ladite note soit enlevée de ce projet de politique.

3.3 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques

Ce comité consultatif s'est réuni à Québec, le 7 octobre. Les sept membres du Comité ont fait un rapport succinct sur les activités de recherche toponymique et de publication. Bien qu'il y ait eu des restrictions budgétaires pour la recherche sur les noms de lieux partout au Canada, la toponymie canadienne a connu une publicité plus grande au cours de l'année dans les médias, tant en Alberta, au Manitoba qu'au Québec, notamment; il y a eu des émissions de radio, de télévision et la publication d'articles dans les journaux sur les noms de lieux canadiens.

La bibliographie toponymique du Canada est en voie de révision. Chacun des membres du Comité consultatif doit mettre à jour une partie de cette bibliographie pour 1983.

On a enfin tenu à rappeler que le Comité n'a qu'un rôle consultatif et qu'il ne reçoit pas de crédits pour la recherche toponymique.

3.4 Le Colloque sur la production, le contenu et le futur des répertoires géographiques

Deux séances de travail se sont tenues à Ottawa à cet égard le 1er juin et le 4 août. Les principales recommandations prises lors de ce colloque sont les suivantes: 1—Un grand besoin existe pour les Répertoires géographiques du Canada; 2—Les retards pour publier certains répertoires étaient inacceptables. Il a été entendu d'attendre que la série des répertoires soit améliorée et mise à jour avant de prendre une décision quant à la publication en un seul volume du Répertoire du Canada.

Chapitre IV
Les relations avec le secteur privé

Introduction

Bien que les activités et projets toponymiques mis en plan pour répondre aux besoins de l'administration centrale soient numériquement plus important, il demeure que l'organisme a aussi le mandat de répondre aux besoins du secteur privé.

4.1 Les zones d'exploitation contrôlée (ZEC)

Le personnel de la Commission a poursuivi le travail d'inventaire et de traitement des toponymes compris sur le territoire des zecs. L'ouverture de ce dossier qui concerne, en partie, les zones occupées par les anciens clubs de chasse et de pêche remonte au mois d'avril 1978.

Le travail de la Commission s'effectue en étroite collaboration avec les services régionaux de l'aménagement de la faune du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce dernier diffuse la nomenclature géographique officielle sur les cartes et dans l'affichage, évitant ainsi la multiplicité des dénominations toponymiques.

Pendant l'année écoulée, des échanges ont eu lieu avec des représentants de 14 zecs, soit lors d'interventions spécifiques dans le cas de certaines zecs, soit à l'occasion d'enquêtes toponymiques générales englobant le territoire de certaines autres zecs. Ainsi, ont été analysés les toponymes des zecs suivantes: zec Owen et zec Chapais (région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie); zec Martin-Valin et zec Chauvin (région du Saguenay—Lac-Saint-Jean); zec de la Maison-de-Pierre et zec Mazana (région de Montréal); zec Petawaga, zec Bras-Coupé—Désert, zec Pontiac, zec Saint-Patrice et zec Rapides-des-Joachims (région de l'Outaouais), zec Dumoine (région de l'Abitibi-Témiscamingue); zec de Forestville et zec Nordique (région de la Côte-Nord). L'inventaire de toponymes effectué dans ces zecs a permis de recueillir près de 2 000 nouveau noms.

Le dossier des zones d'exploitation contrôlée est maintenant complété à tout près de 65%.

4.2 Les demandes de citoyens

À titre individuel, certaines personnes demandent à la Commission de se prononcer sur le choix de toponymes ou sur leur graphie. Ils désirent baptiser des entités innommées souvent dans le but d'en faciliter le repérage, ou changer le nom désignant des entités parce que celui-ci est trop banal, inutilisé localement ou mérite d'être corrigé.

Lorsqu'une telle demande parvient à la commission, elle est étudiée par ses services. Ils vérifient s'il n'existe pas un autre toponyme en usage localement pour identifier l'entité et s'assurent que le nom proposé respecte les règles d'écriture et les critères de choix en vigueur à la Commission.

Si le nom présenté répond à ces exigences, il est approuvé par les commissaires et sert ensuite à désigner officiellement l'entité. Ainsi, au cours de l'année, 10 dossiers regroupant 86 toponymes nouvellement officialisés ont été analysés par la Commission.

4.3 Le milieu autochtone

4.3.1 L'inventaire et le traitement

La Commission de toponymie favorise l'implication directe des Amérindiens et des Inuit en ce qui concerne l'inventaire des toponymes en usage chez les Anciens. La démarche retenue consiste principalement en l'attribution de contrats de services professionnels aux centres culturels autochtones et aux conseils de bande ou municipaux.

Le contractant est généralement choisi par le conseil du village et il interroge les Anciens à l'aide des cartes géographiques couvrant le territoire à inventorier. Il doit bien connaître la région à explorer et doit posséder les connaissances appropriées sur la graphie des mots de sa langue maternelle de telle sorte qu'il puisse transposer le plus exactement possible les toponymes autochtones en français pour faciliter leur traitement. En outre, il doit mentionner dans son rapport tout détail pertinent permettant de mieux saisir le sens des toponymes recueillis.

Au cours de l'année 1982-1983, un seul contrat a été attribué et il fut signé avec Avataq Cultural Institute Inc. L'inventaire a été effectué chez les Inuit d'Akulivik et cent nouveaux toponymes ont ainsi été relevés. Cette année, la Commission a plutôt axé ses efforts sur le traitement des toponymes recueillis lors d'enquêtes effectuées antérieurement. Ainsi, 4 794 toponymes autochtones ont été analysés.

4.3.2 L'officialisation

Aux étapes de l'inventaire et du traitement, succède celle de l'officialisation des toponymes. La Commission de toponymie privilégie l'officialisation des noms autochtones en usage dans les aires de fréquentation de ces populations afin de respecter et de protéger l'héritage culturel que nous ont légué les Amérindiens et les Inuit du Québec. Pendant l'année écoulée, 1 856 toponymes ont été officialisés et ce, pour les Nations suivantes: les Cris, les Attikameks, les Montagnais, les Naskapis, les Algonquins et les Inuit.

4.3.3 Les interventions

Dans le cadre de ses interventions en milieu amérindien et inuit, la Commission a participé à différents types d'activités par l'intermédiaire de la responsable du dossier autochtone.

— Rédaction du *Dossier toponymique du Nouveau-Québec* publié par la Commission.

— Participation à la rédaction du rapport final du Comité interministériel permanent sur le développement culturel des Amérindiens et des Inuit déposé au Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI).

— Participation à la rédaction d'un article publié dans la revue *Rencontre* du SAGMAI sur la recherche toponymique en milieu amérindien et inuit. Cet article permet aux autochtones du Québec de constater les divers aspects de l'implication de la Commission dans ce domaine.

— Collaboration avec un chercheur de l'Université McGill afin d'augmenter d'environ 430 toponymes inuit la banque de données de la Commission. Les toponymes ont été recueillis à Kuujjuaq et à Kangiqsualujjuaq.

— Participation à l'assemblée avec les Anciens de toutes les municipalités inuit du Nouveau-Québec. Cette année, la rencontre s'est déroulée à Povungnituk.

— Présentation d'une conférence intitulée « Héritage culturel » et présentation de la toponymie inuit du Nouveau-Québec dans le cadre d'un congrès, à l'Université McGill, sur les Problèmes des ethnies au Québec et en Ontario.

— Interview visant à publier un article dans la revue *Nord* traitant de la recherche toponymique chez les Inuit du Nouveau-Québec.

— Participation, depuis le mois de décembre 1982, aux réunions des coordonnateurs en milieux amérindien et inuit tenues au SAGMAI.

4.4 Les consultations toponymiques

Plus de 1 500 demandes ponctuelles d'information ont été adressées aux bureaux de la Commission durant l'année 1982-1983, soit une moyenne mensuelle de 125.

Apparaît ci-dessous, en trois tableaux, une répartition de ces demandes selon le thème abordé, selon les catégories de demandeurs et selon les régions administratives d'où elles émanent. Étant donné toutefois l'importance du volume des consultations, nous avons compilé ces quelques statistiques à partir d'un échantillonnage établi sur une période de six mois ce qui révèle tout de même une image conforme à la réalité.

Les consultations toponymiques

Tableau 1
Répartition selon le thème abordé

Thème	Pourcentage		
	82-83	81-82	80-81
Graphie de toponymes officiels	15,46	19,26	9,1
Toponymie générale	13,27	9,78	9,0
Nom officiel correspondant à une entité	9,15	6,22	11,0
Localisation d'un toponyme	8,76	12,15	6,5
Graphie de noms de voies de communication	8,51	8,15	—
Gentilés	7,47	5,33	2,9
Régionymie	6,57	5,63	11,7
Renseignements sur les publications	5,93	3,41	—
Renseignements généraux	5,03	4,30	—
Règles d'écriture	4,77	4,74	17,0
Fichier des toponymes populaires	3,61	—	—
Origine et signification d'un toponyme	3,35	5,78	7,6
Définitions ou abréviations de génériques	2,96	3,85	—
Localités nordiques	1,55	4,15	3,8
Procédures relatives à l'officialisation de toponymes	1,16	1,63	3,2
Raisons sociales	1,03	2,67	12,6
Critères de choix	1,03	1,63	2,2
Géographie générale	0,39	1,33	3,4

Tableau 2
Répartition selon les catégories de demandeurs

Demandeurs	Pourcentage		
	82-83	81-32	80-81
Gouvernement du Québec (excluant l'Office de la langue française)	37,63	34,23	19,4
Gouvernement fédéral	13,40	6,84	7,3
Individus	13,02	15,30	8,8
Office de la langue française	12,24	20,0	46,8
Organismes privés	11,08	15,01	10,0
Municipalités	6,44	5,50	4,7
Organismes paragouvernementaux	6,19	3,12	3,0

Tableau 2
Répartition selon les régions administratives

	Nombre	Pourcentage		
		82-83	81-82	80-81
01 — Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	21	1,40	1,66	3,0
02 — Saguenay–Lac-Saint-Jean	14	0,93	2,33	1,5
03 — Québec	823	54,83	53,09	60,0
04 — Trois-Rivières	32	2,13	3,01	2,6
05 — Estrie	13	0,87	2,26	2,0
06 — Montréal	359	23,92	25,22	23,1
07 — Outaouais	42	2,80	2,56	1,0
08 — Abitibi-Témiscamingue	23	1,53	2,11	1,4
09 — Côte-Nord	8	0,53	0,75	0,5
10 — Nouveau-Québec	5	0,33	0,53	0,3
Hors du Québec	161	10,73	6,48	4,6
Total	**1 501**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Chapitre V
Le rayonnement de la Commission de toponymie

Introduction

La participation de la Commission à diverses activités toponymiques, tant au niveau national qu'international, témoigne de sa préoccupation pour toutes questions relatives aux noms de lieux.

5.1 Les Nations-Unies et la normalisation des noms géographiques

La quatrième Conférence des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est tenue à Genève, en Suisse, du 24 août au 14 septembre. Cent trente-cinq représentants de 62 États membres et d'agences ont assisté à cette Conférence. Le président de la Commission a représenté le Québec au sein de la délégation canadienne.

Neuf communications techniques ont été préparées par la Commission pour cette Conférence et elles furent transmises au Secrétariat des Nations-Unies afin d'être distribuées aux représentants des États membres. Vingt-sept résolutions ont été adoptées par la Conférence. La première de ces résolutions souhaite que la cinquième Conférence se tienne au Canada (normalement à Montréal) en 1987.

Le représentant du gouvernement du Québec a accepté d'être un des deux rapporteurs de la Commission II (nomenclature et traitement automatique des données) et aussi, il a été un des deux responsables du groupe de rédaction de cette Commission. De plus, le président de la Commission a été nommé aux Comités suivants:

- le Comité d'étude chargé de repenser le déroulement de la prochaine Conférence;
- le Groupe de travail sur les répertoires et l'informatique;
- le Groupe d'étude sur la préparation d'un manuel sur la toponymie.

C'est aussi à l'occasion de cette Conférence que s'est tenue la dixième réunion du Groupe d'experts des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques, le 23 août et le 15 septembre. Le représentant du gouvernement du Québec a également participé aux travaux du Groupe d'experts.

5.2 Les missions, congrès et colloques

Deux représentants de la Commission ont participé à la 16e réunion annuelle de la Société canadienne pour l'étude des noms qui s'est tenue à Ottawa du 2 au 4 juin. Les titres des deux communications présentées furent: « Les noms de personnes employés dans la désignation des entités administratives du Québec » et « Origine des toponymes Sainte-Croix de Lotbinière et Rivière Jacques-Cartier ».

Le directeur des Services toponymiques a effectué une mission en France qui avait comme objectif principal de faire le constat des problèmes et la reconnaissance des solutions retenues par les instances françaises impliquées dans le dossier odonymique. Plus spécifiquement, le directeur a examiné le contexte français en identifiant les différents niveaux d'intervention; en étudiant les modalités d'intervention (processus décisionnel, réglementation, procédure de désignation, études d'impacts monétaires et sociaux lors du remplacement d'un odonyme); en constatant les particularités de la signalisation routière (graphie, abréviation, affichage, conception technique des panneaux, fournisseurs); en prenant connaissance des moyens utilisés pour consigner l'information odonymique (plans, cartes, fichiers manuels, fichiers informatisés, accès aux banques de données).

Un membre du personnel de la Commission a participé à la quatrième réunion annuelle du Northeast Regional Names Institute qui s'est tenue à Saranac Lake, New York, du 24 au 26 septembre. Le thème de la réunion était le bilinguisme onomastique. Neuf communications ont été présentées sur ce sujet.

5.3 Le Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord

La Commission de toponymie a annoncé, le 2 mars, qu'elle organise en collaboration avec la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, un congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. Cet événement d'envergure internationale portant sur l'étude des noms de lieux français se déroulera à Québec, du 11 au 15 juillet 1984. Les participants orienteront leurs activités et leur allocutions sur les diverses institutions impliquées dans le domaine, sur la toponymie française des « régions » de l'Amérique du Nord et enfin sur les différentes disciplines touchant ce secteur d'activités. La Commission soulignera ainsi l'attribution officielle des premiers noms de lieux français en Amérique du Nord, il y a 450 ans, par Jacques Cartier, lors de son premier voyage en Nouvelle-France, en 1534.

C'est dans le cadre de la Ve Rencontre francophone de Québec qu'un atelier s'était d'abord tenu sur le sujet, du 30 juin au 3 juillet. Cet atelier, qui regroupait des participants des États-Unis, du Québec et d'autres provinces canadiennes, a notamment défini les objectifs, la délimitation du sujet et l'organisation matérielle de ce congrès.

Le chargé de ce projet s'est rendu en Lousiane et au Nouveau-Brunswick pour sensibiliser des personnes et des instances à une participation éventuelle à ce congrès international en 1984.

Le président, quant à lui, a fait de même pour la Nouvelle-Angleterre, lors d'un colloque tenu à l'Institut français, Assumption College, à Worcester, Massachusetts, en mars 1983.

5.4 Les invités de marque à la Commission de toponymie

Trois commissaires ont accueilli, le 10 septembre, les sept membres de la délégation de la province basque de Guipuzcoa et du gouvernement autonome basque. Ils ont expliqué aux visiteurs le mandat, les politiques et les objectifs de la Commission de même que la méthodologie suivie pour les changements de noms de municipalités. Ils ont aussi remis aux délégués plusieurs publications de la Commission.

La directrice générale de la politique linguistique de la Catalogne a été reçue à la Commission, le 14 septembre. L'adjoint au président lui a expliqué la politique de la Commission au sujet des changements de noms des municipalités tout en insistant sur le pouvoir que lesdites municipalités possèdent dans ce domaine. Diverses publications toponymiques de la Commission furent remises à la directrice générale.

Les membres du Comité permanent canadien des noms géographiques de même que ceux du Comité consultatif sur la recherche toponymique ont visité la Commission à l'occasion de leurs réunions annuelles qui se sont tenues à Québec les 7 et 8 octobre.

5.5 Les activités de la Commission de toponymie en 1982-1983 sur le plan national et international

Domaine	Organisme	Type de relation	Activité
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation de la Commission de toponymie en tant que membre	1982—Québec
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	Comité consultatif sur la recherche en toponymie du Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation de la Commission de toponymie en tant que membre	1982—Québec
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	La production, le contenu et le futur des répertoires géographiques du Canada	Colloque	1982—Ottawa
Recherche	Société canadienne pour l'étude des noms	Réunion annuelle	1982—Ottawa
Normalisation	Quatrième Conférence des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques	Conférence	1982—Genève (Suisse)
Normalisation	Dixième réunion du Groupe d'experts des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques	Réunion	1982—Genève (Suisse)
Recherche	Institut français (Collège de l'Assomption)	Colloque	1983—Worcester, Mass. (États-Unis)
Recherche	Villes de Paris, Strasbourg, Lyon et Mulhouse – Société Michelin-ministère des Transports de France	Mission	1982—France
Recherche	Nicholls State University-Allen J. Ellender Memorial	Mission	1982—Thibodaux, LA (États-Unis)
Recherche	Centre d'études acadiennes	Mission	1982—Moncton, N.-B.
Recherche	Northeast Regional Names Institute	Réunion annuelle	1982—Saranac Lake N.Y. (États-Unis)

Chapitre VI
La recherche

Introduction

Les volets géographique, historique, linguistique et terminologique en relation avec la toponymie ont fait l'objet d'études et de recherches effectuées au sein des services de la Commission ou par des contractuels autonomes. Les principaux projets ayant retenu l'attention durant l'année écoulée sont signalés ci-dessous.

6.1 L'élaboration du programme d'enquêtes toponymiques

Au cours de l'année, le personnel de la Commission de même que des contractuel(le)s engagé(e)s par celle-ci ont effectué des enquêtes sur le territoire du Québec couvrant 59 feuillets topographiques à l'échelle 1:50 000 (voir l'annexe VII, tableau 1).

Le programme d'enquête était basé sur les demandes de la clientèle représentée particulièrement par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, le ministère des Transports du Québec et les zones d'exploitation contrôlée (zecs). Quand ces organismes procèdent à une révision cartographique ou à la production de nouvelles cartes, ils s'enquièrent auprès de la Commission de la nomenclature la plus récente. Lorsqu'il n'y a pas eu d'enquêtes sur les territoires visés depuis plusieurs années ou qu'il s'agit de régions où la toponymie semble dynamique, les enquêteurs se déplacent sur les lieux afin de recueillir les nouveaux noms et d'assurer la vérification de la toponymie déjà officielle.

De plus, dans le cadre de sa politique « *Toponymie et francisation* », la Commission a décidé de procéder à une révision toponymique dans certaines régions du Québec, notamment dans l'Estrie, sur la Basse-Côte-Nord, dans l'Outaouais et dans l'Ouest-de-Montréal. Pour assurer cette démarche, le Service de la recherche a identifié des zones où la population de langue anglaise est en nombre significatif afin d'y entreprendre des interventions toponymiques spécifiques.

Le programme d'enquête pour l'année 1983-1984 tiendra compte de ces zones linguistiques. Elles ont été déterminées à partir d'un critère unique, soit le poids relatif de la population de langue maternelle anglaise par rapport à celle de langue maternelle française. En se servant des statistiques du recensement canadien de 1981, il a été possible de réunir un certain nombre de municipalités ayant un seuil minimal de 10% de leur population qui s'est déclaré de langue maternelle anglaise. Se sont ainsi dessinées 31 zones linguistiques regroupant 254 municipalités où vit 95% de la population de langue maternelle anglaise au Québec. La Commission pourra donc délimiter son action dans ces régions.

6.2 Les monographies

Les monographies sont une source d'information de choix servant à la connaissance de la toponymie locale et à fournir les réponses aux nombreuses consultations sur l'origine et la signification des noms. Ainsi, le travail de recensement des monographies municipales et paroissiales mis en branle en 1980 a été poursuivi durant la dernière année par l'ajout de titres nouveaux au fichier et par l'acquisition de volumes.

À la fin de mars 1983, 670 titres figuraient au fichier; de ce nombre, 145 nouveaux titres sont venus s'ajouter au cours de l'année 1982-1983 et 31 monographies ont été acquises par la Commission.

6.3 Les itinéraires toponymiques

La Commission de toponymie a poursuivi ses travaux dans le cadre du programme des itinéraires toponymiques pour les différentes régions du Québec. La recherche amorcée au cours des années antérieures avec l'*Itinéraire toponymique du Chemin du Roi Québec-Montréal* vise principalement à retrouver l'origine, la signification et les principales caractéristiques des toponymes étudiés. De plus, elle tente de cerner l'évolution du toponyme par l'identification des différentes désignations et variantes qui l'ont caractérisé au cours de son histoire.

Le projet de recherche de l'*Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue* a été complété. Le manuscrit comporte 311 rubriques toponymiques et l'étude couvre l'ensemble de la région administrative. Au cours de 1983-1984, les travaux seront poursuivis afin d'en réaliser une publication.

Dans la série de ces projets, le manuscrit de l'*Itinéraire de la Vallée-du-Richelieu* a été réalisé au cours de l'année 1982-1983. Le manuscrit comporte environ 125 rubriques relatives à la toponymie administrative et hydrographique.

Finalement, deux autres projets ont été amorcés au cours de 1982-1983. Premièrement, la version préliminaire d'un manuscrit comprenant des articles et articulets portant sur la toponymie de la Gaspésie a été rédigée. Ce manuscrit couvre la partie nord de la péninsule qui va de Saint-Ulric à Gaspé. Au cours de l'année 1983, le projet devrait être complété par une recherche additionnelle qui couvrirait toute la région de la baie des Chaleurs et de la vallée de la Matapédia. Deuxièmement, la partie ouest de la Côte-du-Sud a fait l'objet d'une première étude. Plus de 120 articles ont été rédigés sur la toponymie des divisions de recensement de l'Islet, de Montmagny et de Bellechasse. Une recherche complémentaire viendra terminer le projet d'itinéraire au cours des mois à venir.

Ainsi, au cours des trois prochaines années, la Commission de toponymie espère compléter la recherche

toponymique pour l'ensemble des régions au sud du Saint-Laurent.

6.4 L'aménagement linguistique en toponymie

Une subvention de recherche a été accordée à un chercheur indépendant, monsieur Denis Turcotte, pour qu'il cerne et précise les grandes composantes d'un projet de recherche sur l'aménagement linguistique en toponymie. La réalisation d'un tel projet viserait à démarquer la problématique toponymique à l'intérieur d'une politique linguistique conçue et vécue dans un certain nombre de pays étrangers, et à tenter d'en établir un parallèle avec la situation linguistique particulière du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Les résultats de ce travail ont permis jusqu'à présent de sélectionner quelque dix pays où coexistent des groupes linguistiques importants, où des situations d'ordre linguistique et toponymique ont pu justifier le choix d'une politique linguistique particulière de la part des autorités nationales. En outre, une bibliographie sommaire ainsi qu'une liste des personnes-ressources sur les problèmes linguistiques existant dans les pays visés ont été préparées par le chercheur.

6.5 Les désignations honorifiques

Dès 1979, la Commission de toponymie a instauré un programme de désignations honorifiques d'entités innommées afin de satisfaire aux exigences de l'article 124 de la *Charte de la langue française*, soit attribuer en dernier ressort des noms aux lieux qui n'en ont pas encore... ». (Voir annexe VIII)

En 1979-1980, la Commission de toponymie a officialisé le mont *Jean-Charles-Bonenfant* et le *mont Pierre-Deffontaines* dans la région de Québec. En 1980-1981, la Commission de toponymie a rendu hommage à six personnages dont trois femmes à l'occasion de la Journée internationale des femmes; les entités retenues étaient situées dans les régions de la Côte-Nord, de Québec et de l'Estrie. Finalement en 1981-1982, quatre noms de lieux ont été officialisés à titre de désignation honorifique.

Désirant avant tout souligner l'ensemble des préoccupations culturelles, sociales et économiques de la population québécoise, l'année 1982-1983 a été marquée par 11 désignations honorifiques qui ont touché le monde de la chanson, de la peinture, du journalisme, des affaires, du clergé, de la politique et de la médecine. Cinq femmes et six hommes ont été ainsi honorés.

Dans le cadre de ce programme, le Service de la recherche de la Commission de toponymie a tenté d'impliquer différents secteurs ethniques et autres du Québec. À cet effet, la collaboration de la Société d'histoire de l'Île-Jésus et de la Townshippers Association a été fort appréciée surtout pour leurs suggestions sur la préparation de ces dossiers.

6.6 Les gentilés

Au cours de l'année écoulée, ce dossier a continué de progresser de manière sensible, en raison, d'une part, de la publicité journalistique et télévisuelle dont il a été entouré et, d'autre part, du désir de municipalités de plus en plus nombreuses de fixer par voie de résolution le nom des habitants de leur localité.

Ainsi, pas moins de 40 formes nouvelles ont pu être soit inventoriées, soit créées pour porter à 540 l'ensemble des gentilés du Québec attestés à différents degrés. Ce nombre est constitué des quelque 420 formes déjà publiées dans le *Répertoire de gentilés (noms des habitants) du Québec*, des 80 appellations relevées ou créées en 1981-1982 et des 40 dénominations répertoriées cette année.

Les municipalités d'Évain, de Lafontaine, de Prévost, de Saint-Hippolyte et de Saint-Hippolyte-de-Kilkenny ont adopté un gentilé par voie de résolution, conférant ainsi à ces appellations un statut officiel.

Enfin, pas moins de 133 consultations téléphoniques ou épistolaires sur le sujet ont été acheminées à la Commission.

6.7 La conférence des Nations-Unies

À l'occasion de la 4e Conférence des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à Genève du 24 août au 13 septembre 1982, la Commission de toponymie a présenté aux participants à la conférence différents documents ayant trait aux travaux menés par la Commission; ces documents ont fait l'objet d'une publication sous le titre La *Toponymie au Gouvernement du Québec depuis 1977**.

Les sujets abordés se répartissent en six chapitres:

- Le mandat de la Commission de toponymie
- Le règlement en odonymie de la Commission de toponymie du Québec
- L'odonymie dans le cadre d'un projet d'intervention spécifique à la Commission de toponymie
- La toponymie amérindienne et inuit du Québec
- La terminologie et la Commission de terminologie géographique
- Onoma un système automatisé de gestion de données toponymiques

Cette publication donne un aperçu adéquat de tous les travaux accomplis par la Commission de toponymie entre 1977 et 1982 et retrace, d'une certaine façon, l'évolution constante du traitement de la toponymie du Québec, sur un plan administratif. De plus, ces documents soulignent la présence de plus en plus sentie de la Commission de toponymie dans le paysage toponymique québécois.

6.8 Les noms de seigneuries, fiefs et arrière-fiefs

Lors de la table ronde sur la toponymie historique organisée par la Commission le 11 mai 1982, les participants exprimèrent le souhait qu'une liste officielle des noms de seigneuries, de fiefs et d'arrière-fiefs soit constituée dans le but de répondre aux besoins de l'ensemble

* Québec, Commission de toponymie, 1982, 87 pages (Collection « Dossiers toponymiques », nº 13).

des utilisateurs de cette toponymie. Le Service de la recherche a été mandaté pour la réalisation de ce projet.

Le dépouillement de différentes sources manuscrites, imprimées et cartographiques a précédé la préparation du dossier. Deux cent cinquante-cinq (255) noms de seigneuries, de fiefs et d'arrière-fiefs ont été officialisés et 152 noms ont reçu un avis favorable quant à leur choix et à leur graphie, soit la plupart des arrière-fiefs et des anciennes seigneuries.

Finalement, le Service du cadastre du ministère de l'Énergie et des Ressources publiera sous peu l'ensemble des cartes seigneuriales où apparaîtront les noms retenus par la Commission.

6.9 Le Guide toponymique à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires

Édité une première fois à titre de projet en août 1981, le contenu de cet ouvrage a été, depuis ce temps, revu et augmenté grâce aux nombreux commentaires reçus de différents milieux et grâce aussi à la tenue de quelques ateliers de travail où les discussions ont permis l'apport d'éléments nouveaux. C'est donc cette nouvelle édition que la Commission s'apprête maintenant à publier en version plus complète*. La publicité prévue pour cet ouvrage dans les prochains mois permettra de sensibiliser tous les éditeurs et rédacteurs de matériel didactique à l'utilisation d'une toponymie conforme aux décisions et aux recommandations de la Commission de toponymie et, par le fait même, d'augmenter les chances que leurs ouvrages soient approuvés par le ministre de l'Éducation.

6.10 La régionymie

Les noms de régions ont reçu depuis peu l'attention de la Commission de toponymie. Il s'agit surtout, en ce moment, de recueillir les régionymes en usage dans l'Administration et chez la population habitant les diverses parties du territoire.

Ultimement, ce projet devrait déboucher sur une normalisation applicable au choix et à l'écriture des noms de régions. L'usage et le sentiment d'appartenance de la population locale seraient les critères de choix les plus importants à retenir dans la politique d'officialisation des régionymes.

Jusqu'à présent la Commission de toponymie a procédé à l'officialisation des noms de régions de l'*Abitibi-Témiscamingue* et de l'*Estrie*; les noms des autres régions administratives vont faire possiblement l'objet eux aussi d'une officialisation au cours des prochains mois.

Il y a quelque 250 régionymes d'inventoriés à partir de 60 sources d'information, y compris 21 ministères et organismes de l'Administration. Cet inventaire est appelé à s'enrichir au fur et à mesure que de nouvelles sources documentaires seront dépouillées.

6.11 Les entités transfrontalières

Une activité spécifique de la Commission de toponymie porte sur les noms attribués aux entités transfrontalières. Il s'agit de préparer un dossier pour chacun des segments de la frontière interprovinciale et internationale dont le Québec est partie, lequel dossier comprend un relevé de la toponymie actuelle de part et d'autre des limites territoriales et des informations générales sur les organismes responsables de la toponymie dans chacun des États. Le respect du principe de la séparation des compétences toponymiques sur une base géographique inspire le choix du contenu en retenant, le cas échéant, les formes doubles pour une même entité. Les noms ainsi relevés à partir des cartes géographiques et des répertoires officiels sont regroupés par État et identifiés selon qu'ils ont un statut officiel ou pas.

Sept des huit documents sont en voie de réalisation. Ils concernent les segments frontaliers du Québec avec les provinces de Terre-Neuve (le Labrador) et du Nouveau-Brunswick, avec les Territoires du Nord-Ouest et avec les états américains du Maine, du Vermont, du New Hampshire et de New York. Seul le segment commun avec la province de l'Ontario n'a pas encore été abordé. On dénombre quelque 500 noms donnés à des entités et 700 entités innommées sur les cartes topographiques à l'échelle du 1 : 50 000 publiées par le gouvernement fédéral.

* Le lancement de l'ouvrage a eu lieu le 14 juin 1983.

Chapitre VII
L'animation et la diffusion

Introduction

À la Commission de toponymie, la fonction animation et diffusion comprend deux champs d'activités: l'information et les relations publiques, d'une part, et les publications, d'autre part. De cela découle le programme des activités de communication pour 1982-1983.

7.1 L'information et les relations publiques

Les principales activités en information et en relations publiques au cours de l'année 1982-1983 ont été effectuées en fonction de l'objectif suivant, à savoir faire connaître les activités et les services de l'organisme aux diverses clientèles cibles et à la population en général.

Au cours de l'année, la Commission a participé à dix expositions, notamment au Salon international du livre de Québec, au congrès annuel de Carto-Québec, au congrès de l'Association québécoise d'urbanisme et au congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Lors de ces congrès ou colloques, des agents d'information animaient un stand d'information où étaient présentées les publications de l'organisme. En demandant des renseignements et en consultant les publications, la population en général et les clientèles concernées ont été ainsi mieux renseignées sur le mandat et le rôle de l'organisme.

Des membres du personnel de la Commission ont aussi présenté 11 allocutions ou exposés devant divers organismes ou associations impliqués dans des activités de toponymie.

La Commission a également tenu cinq séances d'information devant les étudiants des départements d'histoire et de géographie des universités et cégeps suivants: Université Laval, Université du Québec à Trois-Rivières, Cégep F.-X. Garneau.

De plus, le Service de l'animation et de la diffusion s'est aussi chargé de l'organisation de la réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques, qui a eu lieu au Château Frontenac, les 6, 7, 8 et 9 octobre 1982. Lors de cette réunion, la Commission a lancé trois publications: le *Dossier toponymique du Nouveau-Québec* (version anglaise), *La toponymie du Québec, partie intégrante et miroir de son folklore* et enfin, *Les noms de personnes employés dans la désignation des entités administratives du Québec*. La Commission a participé aussi à des congrès en collaboration avec l'Office de la langue française: le congrès « *Langue et Société au Québec* », par exemple.

Les auteurs des publications ont participé à des émissions télédiffusées dans la région de Québec. De plus, on a produit une série d'émissions sur la toponymie québécoise en collaboration avec le canal 24.

La Commission de toponymie organise le Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord prévu pour juillet 1984; pour ce faire, elle a mis sur pied divers comités, tels que le Comité organisateur, le Comité scientifique et le Comité des exposants; le 2 mars 1983, avait lieu une conférence de presse annonçant la tenue de ce congrès.

Dans le cadre du programme des désignations honorifiques, la Commission a émis sept communiqués de presse honorant des personnes qui ont contribué au développement économique, culturel et social d'une région donnée du Québec. Vingt communiqués de presse annonçant les nouvelles publications ou d'autres activités ont également été diffusés par les médias écrits ou électroniques du Québec.

Parmi les activités courantes du Service de l'animation et de la diffusion, on compte la rédaction d'une centaine d'articles destinés aux revues et aux magazines de nos publics cibles. Enfin, le Service de l'animation et de la diffusion a produit 101 numéros de revue de presse colligeant les articles relatifs au mandat de la Commission.

7.2 Les publications

En 1982-1983, la Commission a produit des publications dans les quatre collections suivantes: publications officielles (4), études et recherches toponymiques (1), dossiers toponymiques (5) et documents d'information (4) (voir le tableau suivant).

Elle diffuse ainsi la nomenclature géographique officielle du Québec et fournit des documents de travail aux personnes, organismes et ministères impliqués dans des activités de toponymie.

Concernant la diffusion de nos publications, la Commission a distribué par la poste ou lors des congrès un total de 10 045 documents répartis dans les collections suivantes: Collection A: Publications officielles (3 071), Collection B: Études et recherches toponymiques (131), Collection C: Dossiers toponymiques (1 347) et Collection D: Documents d'information (5 496).

En outre, la Direction générale des publications gouvernementales a vendu 2 511 publications de la Commission de toponymie.

7.3 La liste des publications

- **Collection A: Publications officielles**
- Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires
- Rapport annuel 1981-1982
- Guide des raisons sociales
- Gazette officielle n° 51A (82-12-18)
- **Collection B: Études et recherches toponymiques**
- Regards sur les noms de lieux
- **Collection C: Dossiers toponymiques**

- Dossier toponymique du Nouveau-Québec, version anglaise
- Dossier toponymique du Nouveau-Québec, version inuktitut
- La toponymie au Gouvernement du Québec depuis 1977 (CNUNNG)
- La toponymie du Québec, partie intégrante et miroir de son folklore
- Les noms de personnes employés dans la désignation des entités administratives du Québec
- **Collection D: Documents d'information**
- Dépliant – COTOFAN (version française)
- Jaquette pour la gazette officielle

7.4 Le bilan de diffusion des publications

Régions	Publications officielles	Études et recherches toponymiques	Dossiers toponymiques	Documents d'information	Total
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (01)	150	—	29	73	252
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	8	—	4	12	24
Québec (03)	1 681	60	660	3 822	6 223
Trois-Rivières (04)	214	—	36	163	413
Estrie (05)	65	30	11	43	149
Montréal (06)	643	14	356	1 178	2 791
Outaouais (07)	32	—	2	79	113
Abitibi-Témiscamingue (08)	16	—	3	55	74
Côte-Nord (09)	8	1	14	16	39
Nouveau-Québec (10)	—	—	22	—	22
Hors Québec	254	26	210	55	545
				Grand total	**10 045**

Clientèles cibles	Publications officielles	Études et recherches toponymiques	Dossiers toponymiques	Documents d'information	Total
Milieu amérindien	2	—	1	—	3
Milieu éducatif	612	17	72	1 018	1 719
Milieu municipal	101	—	158	61	320
Médias	78	5	61	22	166
Entreprises/organismes	642	57	226	543	1 468
Gouvernement fédéral	258	5	305	76	644
Gouvernement provincial	618	19	191	432	1 260
Public interne	226	14	247	371	858
Individus	534	14	86	2 973	3 607
Total	3 071	131	1 347	5 496	10 045

Conclusion

Les données et les renseignements contenus dans ce rapport annuel indiquent clairement que la Commission de toponymie, au cours de la dernière année financière écoulée, n'a pas ralenti l'exécution de son mandat qui consiste essentiellement à établir les normes et règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux, à procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux, à officialiser ces toponymes, à en faire la diffusion, à contribuer à l'établissement et à la normalisation de la terminologie géographique et à donner son avis sur toute question à caractère toponymique.

Sur le plan des normes toponymiques, deux énoncés de politique et un règlement ont été polis et repolis pour ensuite être adoptés. Ces trois instruments de base dont s'est dotée la Commission après moult consultations sont un énoncé de politique intitulé *Toponymie et francisation*, un autre intitulé *Toponymes de langues amérindiennes et inuit*. Dans ce même contexte d'établissement de règles et de normes toponymiques, la Commission a ainsi travaillé à la mise en forme de deux documents, le *Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires* et le *Guide à l'usage des cartographes*, qui, lorsqu'ils seront publiés au début de l'année financière 1983-1984, deviendront rapidement des outils de travail indispensables aux spécialistes de ces domaines.

Sur le plan de l'officialisation des toponymes qui constitue le noyau de l'action de la Commission, près de 8 000 noms de lieux se sont ajoutés à la nomenclature géographique officielle. De ce nombre, 4 000 noms portaient sur des entités hydrographiques, près de 2 500 sur des voies de communications, près de 900 sur des entités topographiques et près de 400 sur des espaces administratifs.

Ce tour d'horizon permet donc de conclure que la dernière année fut particulièrement fertile en production, en développement de normes et en élaboration de politiques.

Annexe I
Les juridictions toponymiques déléguées [1] et [2] extérieures à la Commission de toponymie

Type d'entités	Loi	Référence	Pouvoir de désignation	Art.	Mode de publication	Art.
1– Circonscriptions électorales	sur la représentation électorale	L.Q. 1979, C.57	Commission de la représentation électorale du Québec	5	GOQ	32
2– Régions relatives aux Conseils de la santé et des services sociaux	sur les services de santé et les services sociaux	L.R.Q. 1977, c. S-5	Gouvernement	14 15 43 49 51 52	GOQ	
3– Villes	sur les cités et villes	L.R.Q. 1977, c. C-19	Gouvernement	3 15	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	3 15
4– Municipalités scolaires	sur l'instruction publique	L.R.Q. 1977, c. I-14	Gouvernement	36 40 73 423	GOQ	
5– Municipalités	sur l'organisation municipale de certains territoires	L.R.Q. 1977, c. O-8	Gouvernement	2	GOQ	
6– Municipalités	favorisant le regroupement des municipalités	L.R.Q. 1977, c. R-19	Gouvernement	14 et 5	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	16
7– Villages miniers	sur les villages miniers	L.R.Q. 1977, c. V-6	Gouvernement	1 et 2	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	2
8– Villages nordiques	sur les villages nordiques de l'administration régionale Kativik	L.R.Q. 1977, c. V.6.1	Gouvernement	13, 14.1 16, 17	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	14.2
9– Villes minières	sur les villes minières	L.R.Q. 1977, c. V-7	Gouvernement	1 et 3	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	4
10– Municipalités régionales de comté	sur l'aménagement et l'urbanisme	L.R.Q. 1979, c. 51	Gouvernement	166 168	GOQ	175
11– Municipalités locales [3] et municipalités de comté [4]	Code municipal		Gouvernement	35, 47 48	Ministre des Affaires municipales, à la GOQ	48

Note 1: De nombreux textes de lois prévoient expressément l'attribution de noms de lieux; par exemple, la Loi sur la division territoriale (L.R.Q., c. D-11). Il n'en est pas tenu compte dans la présente liste, puisqu'il ne s'agit pas là de délégation.

Note 2: Lorsque le gouvernement ou un ministre se voit accorder par l'Assemblée nationale le pouvoir de constituer par lettres patentes un organisme, une corporation ou une association, il est très fréquent que le nom donné à cet organisme dans les lettres patentes fasse référence à un nom de lieu. Il n'en est pas tenu compte non plus dans la présente liste, puisqu'il ne s'agit pas là de désignation d'un lieu. Cette question fera l'objet de consultations ultérieures avec ces diverses instances par la Commission de toponymie, de toute façon.

Note 3: Peuvent aussi être désignées par une loi de l'Assemblée nationale.

Note 4: Sont aussi mentionnées dans la Loi de la division territoriale (L.R.Q. 1977, c. D-11).

Annexe II
Liste des avis-contrôles émis par la Commission de toponymie

Ministère de l'Éducation

Matériel didactique (avis favorable)

Saint-Yves, Maurice, *Atlas de géographie historique du Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 1982, 96 pages.

Chevrier, Émile D. et Aitkens, D.F.W., *Topologie, Initiation aux cartes topographiques et aux photos aériennes*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1980, 184 pages.

Carte intitulée *Le Canada d'aujourd'hui*, Lac-Brome, Les Éditions Jules Châtelain Inc., 1983.

Matthews, Geoffroy J. et Vass, Ben, *Atlas du Canada Nelson* et le *Guide du maître*, Toronto, Nelson Canada, 50 pages et 50 pages.

Tilmont, J., de Roeck, M., Lambion, J., et Debulpaep, C., *Atlas*, Namur (Belgique), Wesmael-Charlier, 1982, 170 pages.

World Geography, Toronto, D.C. Heath Canada Ltd, 1982, 490 pages.

Matériel didactique (avis défavorable).

Kemball, W.G., *Canada and the World. Book 1 and Book 2*, Toronto, Oxford University Press, 1980 et 1981, 121 pages et 266 pages.

Molyneux, John et Olsen, Marilyn, *Tour d'horizon du Canada*, Montréal, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1982, 346 pages.

Géographie générale, Pointe-Claire, Coopérative pour le développement du matériel didactique, 1982, 243 pages.

General Geography, Pointe-Claire, Cooperative for the Development of Instructional Materials, 1982, 243 pages.

Deir, E., Deir, P. et Hubbard, K., *Canada, Years of Change*, Toronto, Holt Rinehart and Winston of Canada Limited, 1982, 332 pages.

Garrod, S., McFadden, F. et Neering, R., *Canada, Growth of a Nation*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1981, 304 pages.

McFadden, F., Quinlan, D., Life, R., *Canada, The Twentieth Century*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1982, 336 pages.

Total *H.G.* Étudié:	1982-83	1981-82	1980-81
Avis favorable	6	11	8
Avis défavorable	7	11	4
	13	**22**	**12**

Annexe III
Liste des avis-conseils émis par la Commission de toponymie

Ministère des Affaires municipales

Changement de noms de municipalités

Nom officiel antérieur	Avis de la CTQ	Acceptation de la municipalité	Décision du Ministre	Date de parution à la GOQ
Ireland-Partie Nord	Saint-Adrien-d'Irlande	oui	Saint-Adrien d'Irlande	82-09-11
La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	La Visitation-de-Yamaska	oui	—	—
Leeds	Kinnear's-Mills	oui	Kinnear's-Mills	82-10-30
Saint-Cyrille	Saint-Cyrille-de-Wendover	oui	Saint-Cyrille de Wendover	82-10-16
Saint-Félix-du-Cap-Rouge	Cap-Rouge	oui	—	—
Saint-Joseph-de-Cléricy	Cléricy	non	—	—
Saint-Rémi	Lac-aux-Sables	—	—	—
Saint-Timothée	Hérouxville	oui	—	—

Noms de nouvelles municipalités

Nom demandés	Avis de la CTQ	Acceptation de la municipalité	Décision du Ministre	Date de la parution à la GOQ
Authier-Nord	(proposer d'autres noms)	non	Authier-Nord	82-12-31

Fusion de municipalités

Entités fusionnées	Avis de la CTQ	Acceptation de la municipalité	Décision du Ministre	Date de parution à la GOQ
Baieville, Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre	Baie-du-Febvre	oui	Baie-du-Febvre	83-03-26
Champlain et La Visitation-de-Champlain	Champlain	oui	Champlain	82-12-11
Chesterville et Chester-ouest	Chesterville	oui	Chesterville	82-12-18
Les Méchins, Saint-Thomas-de-Cherbourg et Saint-Paulin-Dalibaire	Les Méchins	oui	Les Méchins	82-11-27
Moisie et Rivière-Pigou	Moisie	oui	—	—
Pointe-à-la-Croix et Saint-Fidèle-de-Ristigouche	Pointe-à-la-Croix	oui	—	—
Saint-Alexis et Belleau	Saint-Alexis-des-Monts	—	—	—
Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Antoine-sur-Richelieu	oui	Saint-Antoine-sur-Richelieu	82-11-06
Saint-Hugues (village) et Saint-Hugues (paroisse)	Saint-Hugues	oui	Saint-Hugues	82-11-06
Saint-René-de-Matane et Saint-Nil	Saint-René-de-Matane	oui	Saint-René-de-Matane	82-12-18
Sayabec et Sainte-Marie-de-Sayabec	Sayabec	oui	Sayabec	82-12-24

Changement de statuts de municipalités

Statut et nom officiel antérieur	Avis de la CTQ	Date de parution à la GOQ
Cité de Beaconsfield	Ville de Beaconsfield	82-09-18
Cité de Loretteville	Ville de Loretteville	—
Cité de Rivière-du-Loup	Ville de Rivière-du-Loup	82-09-18
Cité de Rock-Forest	Ville de Rock-Forest	—
Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge	Ville de Cap-Rouge	—

Annexe IV

Liste des termes soumis aux membres de la Commission de terminologie géographique et portant sur la définition d'entités géographiques

Abrupt	Cratère de météorite	Massif
Ancrage	Crête	Mont
Anse	Crevasse	Montagne
Antre	Crique	Morne
Archipel	Défilé	Mouillage
Astroblème	Dépression	Niche
Avant-plage	Domaine	Os
Baie	Dôme	Péninsule
Banc	Dune	Pic
Banc de sable	Écueil	Piémont
Banc de pêche	Éperon	Piton
Barre	Escarpement	Plage
Bas-fond	Esker	Plaine
Batture	Estran	Plateau
Bluff	Falaise	Platin
Brisant	Flèche	Pointe
Butte	Fleuve côtier	Pont naturel
Buttereau	Fosse	Poulier
Canyon	Fossé	Presqu'île
Cap	Fosse à saumon	Promontoire
Caverne	Gorge	Puits
Caye	Gradin de plage	Puits artésien
Chaînes de montagnes	Grève	Ravin
Cliff	Grotte	Ravine
Col	Haut-fond	Récif
Colline	Île	Rivage
Cordon littoral	Îlet	Roche
Corniche	Îlot	Rocher
Coteau	Inselberg	Sommet
Coulée	Isthme	Terrasse
Cran	Kettle	Trou
Cratère	Langue de terre	Vallée
Cratère météorique	Marche	Versant

Liste des termes soumis antérieurement aux membres de la Commission de terminologie géographique et qui ont été revus pour compléter l'information

Barachois	Fleuve	Passe
Canal	Fourche	Rigole
Chenal	Golfe	Rigolet
Confluent	Goulet	Rivière
Cul-de-sac	Grau	Ruisseau
Détroit	Inlet	Ruisselet
Entrée	Lagune	Source
Fjord	Passage	

Liste des termes parus à la Gazette officielle du Québec

— 19 juin 1982, 114e année, n° 25

— Avis de normalisation (9):
branche, bras, chute, courant, courbe, méandre, rapide, remous, coude.

— Avis de recommandation (3):
cascade, cascatelle, cataracte.

— 13 novembre 1982, 114e année, n° 46

— Avis de normalisation (19):
mouillage, haut-fond, fossé, banc, barre, chenal, canal, passe, banc de sable, mer, banc de pêche, île, goulet, flèche, fossé, détroit, golfe, fleuve, confluent.

— 12 février 1983, 115e année, n° 46

— Avis de normalisation (21):
archipel, rigole, rivière, ruisseau, source, brisant, écueil, estran, fosse à saumon, récif, roche, rocher, escarpement, corniche, îlot, presqu'île, péninsule, crique, batture, baie, abrupt.

— Avis de recommandation (5):
cap, pointe, promontoire, langue de terre, falaise.

— 19 mars 1983, 115e année, n° 11

— Avis de normalisation (10):
chaîne de montagnes, piémont, sommet, cordon littoral, lagune, fjord, col, esker, dune, pic.

— Avis de recommandation (5):
crête, massif, terrasse, fleuve côtier, défilé.

Au total, l'Office de la langue française a fait paraître 59 avis de normalisation et 13 avis de recommandation à suite de travaux de la Commission de terminologie géographique.

Annexe V
Liste des noms de m.r.c. créées en 1982-1983 pour lesquelles la Commission a formulé des recommandations.

Noms recommandés par la Commission	Noms figurant à la *Gazette officielle du Québec* (partie 2)
Abitibi 82-10-21	Abitibi GOQ, n° 60, 82-12-29
Le Curé-Labelle 82-07-08	Antoine-Labelle GOQ, n° 60, 82-12-29
Argenteuil 82-06-11	Argenteuil GOQ, n° 58, 82-12-22
Brome-Missisquoi 82-10-21	Brome-Missisquoi GOQ, n° 58, 82-12-22
Charles-Le Moyne 82-07-08	Champlain GOQ, n° 60, 82-12-29
Deux-Montagnes 82-07-08	Deux-Montagnes GOQ, n° 60, 82-12-29
La Rivière-du-Nord 82-06-11	La Rivière-du-Nord GOQ, n° 58, 82-12-22
La Vallée-de-la-Gatineau 82-10-05/06	La Vallée-de-la-Gatineau GOQ, n° 58, 82-12-12
Le Domaine-du-Roy 82-12-02/03	Le Domaine-du-Roy GOQ, n° 60, 82-12-29
Le Fjord-du-Saguenay 82-12-02/03	Le Fjord-du-Saguenay GOQ, n° 60, 82-12-29
Les Laurentides 82-07-08	Les Laurentides GOQ, n° 60, 82-12-29
Les Pays-d'en-Haut 82-06-11	Les Pays-d'en-Haut GOQ, n° 58, 82-12-22
Maria-Chapdelaine 82-12-02/03	Maria-Chapdelaine GOQ, n° 60, 82-12-29
Papineau 82-10-05/06	Papineau GOQ, n° 58, 82-12-22
Pontiac 82-12-02/03	Pontiac GOQ, n° 60, 82-12-29
Pontiac 82-10-02/03	Pontiac GOQ, n° 60, 82-12-19

* Le territoire de la M.R.C. d'Abitibi projetée ayant été modifié, le ministère des Affaires municipales a de nouveau sollicité l'avis de la Commission au sujet de la dénomination de la M.R.C.

Annexe VI
Liste des municipalités dont tous les odonymes ont été officialisés depuis 1981.

Municipalité	Code géographique	Région administrative (n°)
Albanel (ct)	90320	02
Alleyn-et-Cawood (cu)	80410	07
Andréville (vl)	10510	03
Aumond (ct)	78700	07
Barford (ct)	37240	05
Biencourt (sd)	07260	03
Bolton-Ouest (sd)	38400	06 S
Bouchette (sd)	78430	07
Cap-aux-Meules (vl)	01300	01
Caplan (sd)	04330	01
Capucins (sd)	06280	01
Carignan (v)	56200	06 S
Chartierville (sd)	25110	05
Chute-Saint-Philippe (sd)	76610	07
Coteau-du-Lac (sd)	71300	06 S
Coteau-Landing (vl)	71420	06 S
Delson (v)	66600	06 S
Denholm (ct)	78200	07
Desbiens (v)	93280	02
Disraeli (p)	26920	03
Ditton (ct)	25630	05
Dudswell (ct)	26480	05
Dundee (ct)	68720	06 S
Eastman (vl)	38340	06 S
Egan-Sud (sd)	78620	07
Entrelacs (sd)	61480	06 N
Escuminac (sd)	04560	01
Esprit-Saint (sd)	07250	01
Fassett (sd)	75110	07
Fatima (sd)	01350	01
Ferme-Neuve (vl)	76710	07
Ferme-Neuve (p)	76780	07
Fleuriault (sd)	07400	01
Forestville (v)	97435	09
Franquelin (sd)	97340	09
Frontenac (sd)	24210	05
Gaspé (v)	02500	01
Grande-Cascapédia (sd)	04380	01
Grande-Entrée (sd)	01500	01
Grand-Métis (sd)	06780	01
Grosse-Île (sd)	01600	01
Grosses-Roches (sd)	06400	01
Halifax-Sud (ct)	27350	03
Hampden (ct)	25660	05
Havre-aux-Maisons (sd)	01450	01
Honfleur (sd)	15370	03
Hope (ct)	04220	01
Hope-Town (sd)	04200	01
Inverness (ct)	27450	03
Isle-aux-Alumettes-Partie-Est (ct)	80330	07
Lac-Carré (vl)	63670	06 N
Lac-des-Seize-îles (sd)	74440	06 N
Lac-Frontière (sd)	14120	03
Lac-Supérieur (sd)	63680	06 N
La Martre (sd)	03580	01
La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (p)	42480	04
L'Enfant-Jésus (p)	23620	03
Litchfield (ct)	80280	07
Longue-Pointe (sd)	97170	09
Low (ct)	78230	07
Luceville (vl)	07530	01
Mansfield-et-Pontefract (cu)	80480	07
Maria (sd)	04460	01
Marsoui (vl)	03550	01
Marston (ct)	24310	05
Martinville (sd)	25630	05
Matane (v)	06600	01
Matapédia (p)	04650	01
Métis-sur-Mer (vl)	06720	01
Milan (sd)	24300	05
Mont-Carmel (sd)	10370	03
Montebello (vl)	75120	07
Mont-Saint-Pierre (vl)	03400	01
Nelson (ct)	27490	03
New-Carlisle (sd)	04260	01
Newport (sd)	02350	01
Newport (ct)	25580	01
Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord (p)	75150	07
Notre-Dame-de-Pont-main (sd)	76360	07

Municipalité	Code géographique	Région administrative (n°)
Notre-Dame-des-Pins (p)	23370	03
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (p)	08540	03
Notre-Dame-du-Laus (sd)	76340	07
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (p)	55180	06 S
Orford (ct)	36700	05
Pabos-Mills (sd)	02320	01
Padoue (p)	05760	01
Papineauville (vl)	75240	07
Paspébiac-Ouest (sd)	04250	01
Petite-Vallée (sd)	02700	01
Petite-Matane (sd)	06580	01
Piedmont (sd)	63460	06 N
Pointe-du-Moulin (v)	72110	06 N
Pointe-Fortune (vl)	72780	06 N
Port-Daniel-Partie-Ouest (ct)	04160	01
Richelieu (v)	52440	06 N
Ristigouche (ct)	04640	01
Ristigouche-Partie-Sud-Est (ct)	04620	01
Rivière-à-Claude (sd)	03450	01
Rivière-Malbaie (sd)	11250	03
Rivière-Pentecôte (sd)	97300	09
Sacré-Coeur (sd)	97540	09
Sacré-Coeur-de-Jésus (p)	23500	03
Saguay (sd)	76480	07
Saint-Alban (p)	29550	03
Saint-Alexandre (p)	10490	03
Saint-Alexandre (p)	53480	06 S
Saint-Alexandre-des-Lacs (p)	05500	01
Saint-Alexis de Matapédia (p)	04660	01
Saint-Alfred (sd)	23410	03
Saint-Alphonse (sd)	04340	01
Saint-André (p)	10530	03
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (p)	14790	03
Saint-Athanase (sd)	10160	03
Saint-Athanase (p)	53780	06 N
Saint-Aubert (sd)	13680	03
Saint-Augustin (p)	90240	02
Saint-Augustin-de-Desmaures (p)	29110	03
Saint-Barthélémy (p)	49320	06 N
Saint-Benjamin (sd)	22190	03
Saint-Benoît-du-Lac (sd)	38310	06 N
Saint-Benoît-Joseph-Labre (p)	05440	01
Saint-Benoît-Labre	23290	03
Saint-Bernard (p)	22780	03
Saint-Boniface-de-Shawinigan (vl)	43480	04
Saint-Cajetan d'Armagh (p)	15470	03
Saint-Camille-de-Lellis (p)	15120	03
Saint-Charles (vl)	15600	03
Saint-Charles-Boromé (p)	15630	03
Saint-Charles-des-Grondines (p)	29470	03
Saint-Charles-Garnier (p)	07200	01
Saint-Chrysostome (vl)	69180	06 S
Saint-Clément (p)	08400	03
Saint-Cléophas (p)	05640	01
Saint-Côme-de-Kennebec (p)	23170	03
Saint-Constant (v)	66700	06 S
Saint-Damase (vl)	51120	06 S
Saint-Denis (p)	10680	03
Sainte-Anne-des-Plaines (p)	63250	06 N
Sainte-Anne-du-Lac (sd)	76700	07
Sainte-Cécile-de-Whitton (sd)	24340	05
Sainte-Christine (p)	40460	06 S
Sainte-Croix (p)	28590	03
Saint-Edmond (sd)	05460	01
Saint-Edmond-de-Grantham (p)	41770	04
Saint-Edouard-de-Frampton (p)	22370	03
Sainte-Edwidge-de-Clifton (ct)	25340	05
Sainte-Emmélie (p)	28700	03
Sainte-Eulalie (sd)	33470	04
Sainte-Félicité (p)	06460	01
Sainte-Flavie (p)	07510	01
Sainte-Florence (sd)	05220	01
Sainte-Françoise (sd)	28710	04
Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin (p)	22250	03
Sainte-Hélène-de-Bagot (sd)	40660	06 S
Sainte-Jeanne-d'Arc (p)	05680	01
Sainte-Justine (p)	22130	03
Sainte-Justine-de-Newton (p)	72460	06 N
Saint-Elphège (p)	42440	04
Saint-Elzéar (sd)	04300	01
Saint-Elzéar (sd)	09700	03
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (sd)	033330	01

Municipalité	Code géographique	Région administrative (n°)
Sainte-Marguerite (sd)	05200	01
Sainte-Marie-de-Sayabec (p)	05620	01
Sainte-Martine (p)	69360	06 S
Sainte-Monique (p)	33620	04
Saint-Ephrem-de-Beauce (p)	23270	04
Sainte-Rita (sd)	08130	03
Sainte-Séraphine (p)	34700	04
Sainte-Thérèse-de-Gaspé (sd)	02180	01
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (sd)	78530	07
Saint-Eugène de-Ladrière (p)	07700	01
Saint-Fabien (p)	07680	01
Saint-François-de-Beauce (sd)	23390	03
Saint-François-Xavier-de-Viger (sd)	08360	03
Saint-Gédéon (p)	24120	03
Saint-Gérard-Majella (p)	62420	06 N
Saint-Gérard-Majella (p)	42720	06 N
Saint-Godard-de-Lejeune (sd)	09440	03
Saint-Godefroi (ct)	04190	01
Saint-Guy (sd)	07310	03
Saint-Herménégilde (vl)	37120	05
Saint-Herménégilde (sd)	37150	05
Saint-Honoré (p)	23240	03
Saint-Isidore (p)	22610	03
Saint-Isidore (p)	66780	06 N
Saint-Isidore d'Auckland (sd)	25150	05
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal (p)	05260	01
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown (p)	26640	03
Saint-Jean (p)	16300	03
Saint-Jean-Baptiste (sd)	07500	01
Saint-Jean-Baptiste-Vianney (p)	05540	01
Saint-Jean-de-Boischatel (vl)	17360	03
Saint-Jean-de-la-Lande (sd)	09180	03
Saint-Joseph-de-Blandford (p)	33120	04
Saint-Joseph-de-Deschambault (p)	29410	03
Saint-Joseph-de-Ham-Sud (p)	26560	05
Saint-Joseph-de-Kamouraska (p)	10470	03
Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre (sd)	42560	04
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (p)	21380	03
Saint-Joseph-des-Érables (sd)	23560	03
Saint-Jules (sd)	04420	01
Saint-Laurent (p)	16600	03
Saint-Léandre (p)	06440	01
Saint-Léon-de-Standon (p)	22290	03
Saint-Léon-le-Grand (p)	05380	01
Saint-Liboire (vl)	40300	06 S
Saint-Louis-de-Gonzague	22170	03
Saint-Louis-de-Kamouraska (p)	10600	03
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	09630	03
Saint-Luc (p)	06560	01
Saint-Ludger (vl)	24160	03
Saint-Malachie (p)	22340	03
Saint-Malo (sd)	25200	05
Saint-Marc-du-Lac-Long (p)	09260	03
Saint-Marcel (sd)	13380	03
Saint-Marcellin (p)	07370	01
Saint-Mathieu (sd)	66200	06 S
Saint-Mathieu-de-Dixville (sd)	37200	05
Saint-Mathieu-de-Rioux (p)	07720	03
Saint-Michel-du-Squatec (p)	09460	03
Saint-Narcisse-de-Rimouski (p)	07350	01
Saint-Nicolas (v)	21780	03
Saint-Nil (sd)	06500	01
Saint-Noël (vl)	05720	01
Saint-Omer (p)	04500	01
Saint-Onésime d'Ixworth (p)	10310	03
Saint-Pamphile (v)	13180	03
Saint-Paulin-Dalibaire (p)	06250	01
Saint-Pie (vl)	40120	06 S
Saint-Pierre-de-Lamy (sd)	09560	03
Saint-Pierre-de-Vérone-à-Pike-River (sd)	54310	06 S
Saint-Pierre-du-Lac (p)	05580	01
Saint-Polycarpe (vl)	71760	06 S
Saint-Polycarpe (p)	71720	06 S
Saint-Raphaël d'Albertville (p)	05280	01

Municipalité	Code géographique	Région administrative (n°)
Saint-Raphaël-Partie-Sud (p)	33440	04
Saint-Rédempteur (v)	21650	03
Saint-Rémi (v)	67700	06 S
Saint-René-de-Matane (p)	06520	01
Saint-Séverin (p)	23740	03
Saints-Gervais-et-Protais (p)	15570	03
Saint-Simon-les-Mines (sd)	23360	03
Saint-Sixte (sd)	75370	07
Saint-Sylvestre (p)	28130	03
Saint-Télesphore (p)	71780	06 S
Saint-Théophile (sd)	23180	03
Saint-Thomas-de-Cherbourg (p)	06330	01
Saint-Thomas-de-Pierreville (p)	42640	04
Saint-Ulric (vl)	06660	01
Saint-Valentin (p)	55300	06 S
Saint-Viateur (p)	49340	06 N
Saint-Zacharie (vl)	23120	03
Saint-Zénon-du-Lac Humqui (p)	05360	01
Tourville (sd)	13500	03
Val-Brillant (vl)	05560	01
Val-Racine (p)	24280	05
Villeroy (sd)	28310	04
Warwick (v)	34200	04
Windsor (ct)	35500	05

Signes conventionnels identifiant le statut des municipalités :

ct ..... municipalité de canton
cu ..... municipalité de cantons unis
p ..... municipalité de paroisse
sd ..... municipalité sans désignation
v ..... ville
vl ..... village
00000 ..... code géographique du Québec

Listes des régions administratives du Québec dans lesquelles se trouvent les municipalités mentionnées plus haut.

01 ..... Bas-Saint-Laurent–Gaspésie
02 ..... Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 ..... Québec
04 ..... Trois-Rivières
05 ..... Estrie
06 S ..... Montérégie
06 N ..... Laurentides-Lanaudière
07 ..... Outaouais
08 ..... Côte-Nord

Annexe VII
Les inventaires toponymiques

Tableau 1
Inventaires toponymiques réalisés dans le Québec méridional, 1982-1983

Territoire inventorié	Référence aux feuillets cartographiques 1:50 000	Toponymes inventoriés	Jours-personnes d'enquête
Région de Trois-Pistoles	22 C/1-2-3	804	10
Région de Tadoussac	22 C/4-5	230	5
Zec de Forestville	22 C/14	737	—
Zec de Martin-Valin	22 D/9-10	365	1
Région de Saint-Pacôme	21 N/4-5-6-7	399	10
Région du Lac-Témiscouata	21 N/9-10-15-16	500	5
Région de Kamouraska	21 N/11-12	356	6
Région de Rivière-du-Loup	21 N/13-14	324	5
Région de La Pocatière	21 M/1-8	175	3
Région de Laurentides	31 H/13	84	3
Zec de la Maison-de-Pierre	31 J/15	187	2
Zec Mazana	31 O/2	203	1
Région de Pontiac	31 F/8-9-10	653	16
Région de Fort-Coulonge	31 F/14-15-16	755	10
Région de Maniwaki	31 K/1-2-7-8-9-10-15-16	215	5
Région du Haut-Pontiac	31 K/3-4-5-6-11-12-13-14	260	5
Région de Ville-Marie, Val-d'Or, Rouyn	31 M/6-7 31 C/3-4-5-6-11-12 32 D/1-2-3-6	485	24
Total 1982-83	**59 feuillets**	**6 732**	**111**
1981-82	**37 feuillets**	**5 138**	**113**
1980-81	**37 feuillets**	**3 600**	**180**

Annexe VIII
Liste des désignations honorifiques

Nom de la personne honorée	Type d'entité choisie	Région	Date d'officialisation
1979-1980			
Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)	Mont	Québec	79-12-18
Pierre Deffontaines (1894-1978)	Mont	Québec	80-03-26
1980-1981			
Victor Tremblay (1882-1979)	Mont	Saguenay–Lac-Saint-Jean	80-08-28
Malianakup (Nom montagnais)	Rivière	Côte-Nord	81-02-05
Reine Malouin (1898-1976)	Mont	Québec	81-02-05
Lady Banting (1912-1976)	Parc	Estrie	81-02-05
Alfred DesRochers (1901-1978)	Mont	Estrie	81-03-05
Gérard Morisset (1898-1970)	Mont	Québec	81-03-05
1981-1982			
Ikwe (Nom algonquin)	Portage	Abitibi-Témiscamingue	82-03-04
Laure Gaudreault (1889-1975)	Mont	Saguenay–Lac-Saint-Jean	82-03-04
Moïsette Olier (1885-1972)	Baie	Trois-Rivières	82-03-04
Blanche Lamontagne (1889-1958)	Mont	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	82-03-04
1982-1983			
Jules Léger (1913-1980)	Lac	Territoire du Nouveau-Québec	82-08-05
Gédéon Ouimet (1823-1905)	Pont	Montréal	82-10-05
Thérèse Casgrain (1913-1981)	Mont	Québec	82-11-02
Mary Travers dit la Bolduc (1894-1941)	Monts	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	82-11-04
David Gourd (1895-1981)	Collines	Abitibi-Témiscamingue	82-12-01
Pierre Gravel (1899-1977)	Mont	Québec	83-01-02
Hector Héroux (1890-1981)	Anse	Trois-Rivières	83-02-03
René Richard (1886-1982)	Lac	Territoire du Nouveau-Québec	83-02-22

Nom de la personne honorée	Type d'entité choisie	Région	Date d'officialisation
Irma LeVasseur (1894-1980)	Mont	Québec	83-02-22
Wokmisma (Nom attikamek)	Lac	Trois-Rivières et Saguenay-Lac-Saint-Jean	83-02-22
Lily Butters (1894-1980)	Mont	Estrie	83-02-22

Tableau 2
Inventaires toponymiques dans les territoires inuit, 1982-1983*

Territoire inventorié	Référence aux feuillets cartographiques 1:250 000	Toponymes inventoriés
Territoire fréquenté par les Inuit habitant Akulivik	35 F	100
Territoire fréquenté par les Inuit de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq**	24 F, G, H, I, J, P	430
Total	**7 feuillets**	**530**

* La Commission a principalement axé ses efforts cette année sur l'analyse de toponymes recueillis lors d'enquêtes effectuées antérieurement.

** Cette enquête a été effectuée par un chercheur de l'Université McGill. La Commission lui a assuré l'encadrement nécessaire lui permettant de produire un travail efficace et utilisable dans l'immédiat.